

**BILAN D'ACTIVITÉ
2023**



SOMMAIRE

01 La structure et les personnes	3
02 Le bilan financier	5
03 La gestion des espaces naturels littoraux	6
3-1 Le territoire d'intervention du SyMEL	6
3-2 Les plans de gestion et les comités de gestion	8
3-3 Les faits marquants	11
3.3.1 Gestion adaptative du littoral	15
3.3.2 Appels à projets	16
3.3.3 Les travaux d'aménagements et d'entretien des sites	19
3.3.4 L'accueil du public et la surveillance	29
3.3.5 Les études et les suivis	34
3.3.6 La gestion agricole et cynégétique	38
04 La communication et la sensibilisation	41
05 Les partenariats	44



01 | La structure et les personnes

LA STRUCTURE

Le Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL) a été créé à l'initiative du Département de la Manche qui lui apporte un soutien financier important aux actions menées au titre de sa politique de préservation des espaces littoraux et de leurs biodiversités.

Cette politique est reconnue à l'échelle nationale, et favorable à la préservation d'un cadre de vie apprécié par les résidents et visiteurs, elle aussi facteur d'attractivité de notre territoire.

Les intercommunalités littorales et la commune de La Hague adhérentes du SyMEL contribuent aussi au soutien financier du syndicat mixte.

L'INSTANCE DECISIONNELLE (au 31 décembre 2023)

Le SyMEL est un syndicat mixte ouvert administré par un comité syndical composé de délégués élus par les organes délibérants des collectivités membres :

- le conseil départemental est représenté par :
 - 10 élus titulaires dont 1 représentant assure la présidence du SyMEL
 - 5 élus suppléants
- les communautés de communes littorales et la commune de La Hague :
 - 11 délégués titulaires
 - 11 délégués suppléants

Des membres consultatifs sont associés statutairement aux réunions du Comité : le Directeur général des services du Département de la Manche, le délégué de rivages Normandie du Conservatoire du littoral, Manche Développement représentée par le Président de la Chambre d'Agriculture, le Payeur Départemental (comptable-receveur du SyMEL), et le Service Mutualisation des fonctions supports de syndicats mixtes satellites du conseil départemental.

Le SyMEL assure la gestion des espaces naturels littoraux, propriété du Département, du Conservatoire du littoral ou mis à sa disposition, sur les territoires des EPCI littoraux de la Manche.

Le SyMEL a pour objectifs d'y préserver, conserver les équilibres écologiques et le paysage tout en favorisant le maintien et le développement des activités traditionnelles des sites (agriculture, chasse...) dans le respect de la biodiversité et des équilibres des sites.

Depuis les élections du Conseil départemental des 20 et 27 juin 2021, la composition du Comité syndical, instance décisionnelle, est composée des élus suivants :

Madame Valérie NOUVEL, Présidente du SyMEL réélue le 13 septembre 2021.

M. Yvan TAILLEBOIS, conseiller départemental canton Granville - 1^{er} Vice-président élu le 13 septembre 2021

M. Edouard MABIRE, conseiller communautaire - Communauté d'Agglomération le Cotentin - 2^e Vice-président élu le 14 octobre 2020

La liste des membres du bureau est actualisée comme suit :

Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS, conseillère départementale Canton Agon-Coutainville

M. Guy CLOSET, Délégué titulaire - Communauté de communes Côte Ouest Centre-Manche

M. Daniel DENIS, conseiller départemental - Canton Val de Saire

Mme Sophie JULIEN-FARCIS, Déléguée titulaire - Communauté de communes Granville Terre et Mer

M. Louis TEYSSIER, Déléguée titulaire - Communauté de communes de Coutances Mer et Bocage

Mme Marie LAPPREND, Déléguée titulaire - Commune de La Hague

REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MANCHE

TITULAIRES (10)	SUPPLÉANTS (5)
Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS - Agon-Coutainville	Mme Frédérique BOURY - Les Pieux
M. Daniel DENIS - Val de Saire	Mme Christèle CASTELEIN - Valognes
M. Benoît FIDELIN - Les Pieux	M. André DENOT - Pontorson
M. Jean-Marc FRIGOUT - La Hague	M. Grégory GALBADON - Coutances
Mme Dany LEDOUX - Quettreville sur Sienne	Mme Véronique MARTIN-MORVAN - Bricquebec
Mme Brigitte LEGER-LEPAYSANT - Val de Saire	
Mme Martine LEMOINE - Villedieu-les-Poêles	
M. Thierry LETOUZE - Cherbourg-en-Cotentin	
Mme Valérie NOUVEL - Présidente élue 13/09/2021 - Pontorson	
M. Yvan TAILLEBOIS - 1 ^{er} Vice-président élu 13/09/2021 - Granville	

DÉLÉGUÉS DES INTERCOMMUNALITÉS ET COMMUNE (11)

	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Communauté de communes de La Baie du Cotentin	Mme LEBARBENCHON Chyslène	M. Michel HAIZE
Communauté d'agglomération Le Cotentin	M. LECHATREUX Jean-René	M. HELAOUET Georges
	M. LETERRIER Richard	Mme BELLIOU-DELACOUR Nicole
Commune nouvelle de la Hague	M. MABIRE Edouard 2 ^e Vice-Président élu 14/10/2020	Mme THOMINET Odile
	Mme LAPPREND Marie	M. MERCIER Philippe
Communauté de Communes Côte Ouest Centre-Manche	Mme BROCHARD Michèle	Mme MAUBE Stéphanie
	M. CLOSET Guy	Mme LEFORESTIER Noëlle
Communauté de Communes Coutances Mer et Bocage	M. TEYSSIER Louis	Mme GOSSELIN Béatrice
	M. HEURTAUX Jean-Claude	M. QUESNEL Bruno
Communauté de Communes Granville, Terre et Mer	Mme JULIEN-FARCIS Sophie	Mme GRANDET Florence
Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel Normandie	M. BICHON Vincent	M. GUERLAVALAIS David

L'ÉQUIPE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE EN 2023

La direction du SyMEL est assurée par M. Saïd EL MANKOUCH, directeur de la Gestion de l'Espace et Ressources Naturelles du Département mis à disposition du SyMEL.

1 responsable technique à Saint-Lô ; M. **Pierrick LIZOT** assure l'encadrement de l'équipe technique composée de :

5 agents aux missions transversales, basés à Saint-Lô à la Maison du Département.

- **Léa BLONDEAU** : technicienne agri-environnement
- **Aurélië HAMELIN**, chargée de projets restauration de la biodiversité littorale
- **Vincent LETERRIER** : chargé de mission « agriculture et animation partenariats agri-environnement » depuis le 20/02/2023
- **Eric NEUVILLE** : technicien chargé des chantiers pédagogiques et parc de matériel, garde du littoral du havre de Surville jusqu'au 30 juin 2023 (départ en retraite)
- **Tanguy PAIN** : technicien de gestion suivis naturalistes et volets cynégétiques

13 gardes du littoral répartis en 8 antennes (secteurs)

- **Amélie SANSON**, à Carentan : (Côte Est – Baie des Veys)
- **William ARDLEY** à Saint-Pierre-Eglise (Val de Saire)
- **Ludivine GABET** à Saint-Pierre-Eglise (Val de Saire) jusqu'au 30 septembre 2023 (mobilité externe)
- **Christelle BONNISSENT** à Beaumont-Hague à mi-temps depuis le 1/07/2022
- **Sébastien HOUILLIER** à Beaumont-Hague
- **Hugo LECLERC** à Beaumont-Hague
- **Yann MOUCHEL** à Barneville-Carteret (Côte des Isles)
- **Eric NEUVILLE** à Saint-Lô (Technicien travaux/gestion matériels et Garde gestionnaire secteur Havre de Surville/St-Sauveur) jusqu'au 30 juin 2023
- **Antony HANNOK** à Lessay à mi-temps depuis le 1/10/2023 (Côte Ouest – Centre Manche)
- **Stéphane LEMIERE** à Agon-Coutainville (Côte Ouest – Sud Manche)
- **Rodolphe BION** à Vains (Baie du Mont-Saint-Michel)
- **Frédéric CHEVALLIER** à Granville (Archipel de Chausey)
- **Jean GIRARD** à Granville (Archipel de Chausey) jusqu'au 30 mars 2023
- **Lisa LEFRANCOIS** à Granville (Archipel de Chausey) depuis le 1^{er} juillet 2023

Les gardes du littoral assurent des missions d'animation locale, de travaux de gestion et d'aménagements, d'entretien et de suivis de travaux, de surveillance, de réalisation d'études, de suivis naturalistes, d'accueil du public.

Un **service mutualisé** au sein de l'administration départementale assure pour 6 organismes satellites du Conseil départemental, dont le SyMEL, le suivi administratif et financier, l'organisation administrative, l'assistance administrative et la communication.

La gestion administrative du personnel est assurée pour le compte du SyMEL par la direction des ressources humaines du conseil départemental.

Siège administratif à Saint-Lô

Le siège administratif du SyMEL est à la Maison du Département à Saint-Lô, propriété du Conseil départemental, par convention de mise à disposition de locaux, renouvelée en 2022 pour une durée de 6 ans.

Vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements :
Contacter le SyMEL au **02 33 05 98 83** ou **symel@manche.fr**
ou consulter son site internet : **www.symel.fr**

En 2023 :**Ont rejoint le SyMEL**

- Vincent LETERRIER : Chargé de mission Agriculture & animation partenariats Agri-environnement, le 20 février 2023
- Lisa LEFRANCOIS : Garde du littoral gestionnaire de Chausey, le 1^{er} juillet 2023

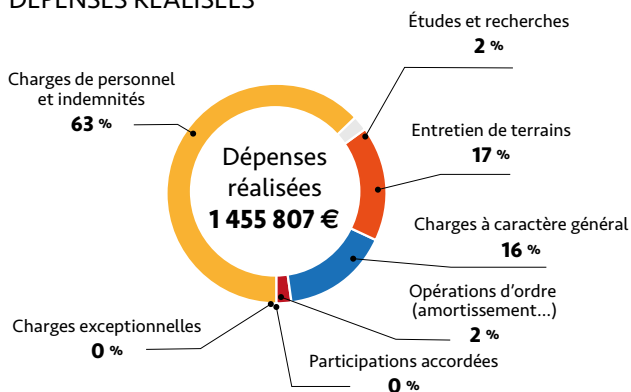
Ont quitté le SyMEL

- Eric NEUVILLE : Technicien travaux/gestion matériels et Garde du littoral gestionnaire secteur Havre de Surville/St-Sauveur (départ en retraite le 30 juin 2023).
- Ludivine GABET, Garde du littoral gestionnaire a quitté le SyMEL le 30 septembre 2023 pour une mobilité au Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin en tant que Conservatrice de la réserve de Beauguillot
- Jean Girard, Garde du littoral gestionnaire de Chausey a quitté le SyMEL le 30 mars 2023

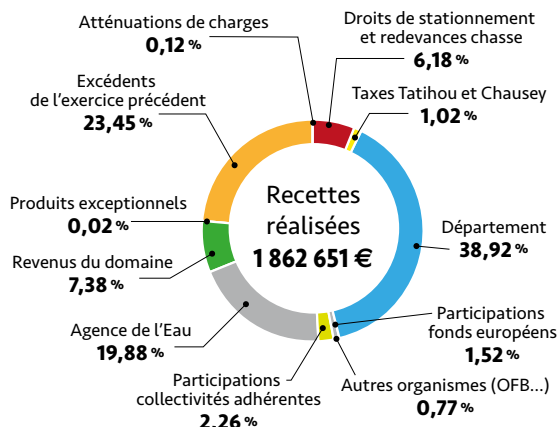
02 | Le bilan financier

FONCTIONNEMENT 2023

DÉPENSES RÉALISÉES

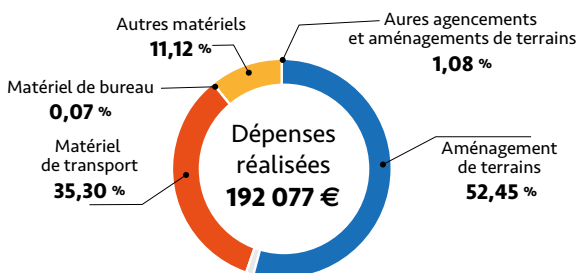


RECETTES RÉALISÉES

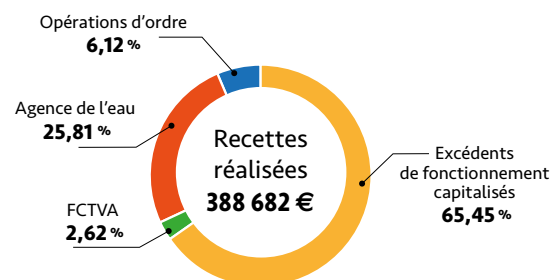


INVESTISSEMENTS 2023

DÉPENSES RÉALISÉES

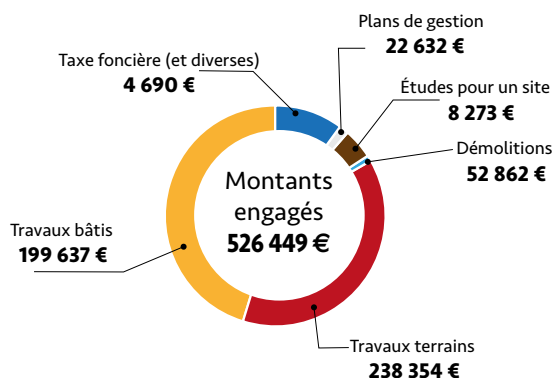


RECETTES RÉALISÉES



INVESTISSEMENT DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL, PROPRIÉTAIRE

Le Conservatoire du littoral investit dans la Manche, sur ses propriétés. Le montant engagé en investissement pour l'année 2023 s'élève à **526 449 €** et se répartit comme suit :



LES FINANCEURS



Financement de projets :

« **MobBiodiv'Restauration** » : le SyMEL est lauréat de la seconde session en 2021 de l'appel à projets de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), avec la mobilisation de fonds du Plan France Relance.



03 | La gestion des espaces naturels littoraux

03 | 1 Le territoire d'intervention du SyMEL

Le SyMEL intervient sur 40 sites constitués d'espaces naturels littoraux de la Manche sur une surface de **5 442 hectares de domaine terrestre et 5 000 hectares de Domaine Public Maritime (DPM)**.

Les nouvelles surfaces acquises au cours de l'année 2023 correspondent à des acquisitions réalisées par le Conservatoire du littoral et le Département de la Manche.

DES OUTILS FONCIERS EN CONSTANTE ÉVOLUTION POUR ASSURER LA PROTECTION DU LITTORAL DE LA MANCHE

Le Conservatoire du littoral poursuit, en concertation avec les collectivités locales, sa politique foncière en vue de protéger les sites littoraux dans la Manche. Le SyMEL accompagne le Conservatoire dans cette politique et la définition des différents périmètres.

Le site des Falaises de Carolles-Champeaux présente un intérêt paysager fort à l'entrée de la Baie du Mont Saint Michel. Le Conservatoire du littoral y intervient depuis 1998 principalement sur la commune de Carolles où une zone de préemption ENS créée par le Département de la Manche est en place depuis 1992. Afin de compléter le dispositif de protection, le Conservatoire a créé une zone de préemption propre par arrêté préfectoral sur la commune de Champeaux pour 38 ha. Le périmètre d'intervention a également été ajusté. Ainsi, le Conservatoire sera prioritaire pour l'acquisition des biens mis en vente également sur la commune de Champeaux.

La création de la zone de préemption a été validée par les élus du comité syndical du SyMEL.

LE FONCIER EN CHIFFRES CLÉS EN 2023

PROPRIÉTÉS
DU CONSERVATOIRE
DU LITTORAL
(hors réserves naturelles nationales)

4201 ha
gérés par le SyMEL

PARCELLES GÉRÉES
SOUS SERVITUDE DE PROTECTION
DU CONSERVATOIRE

893 ha

ATTRIBUTIONS DU DPM
AU CONSERVATOIRE





5 000 ha sur l'archipel
de Chausey

PROPRIÉTÉS DU DÉPARTEMENT
DE LA MANCHE





348 ha



HAGUE

-  Falaises du Mur Blanc
-  Pointe de Jardeheu
-  Anse St Martin
-  Pointe de la Hague

VAL DE SAIRE

-  Pointe du Brick
-  Pointe de la Loge
-  Marais de Réthoville
-  Etang de Gattemare







CÔTE DES ISLES

-  Les Vertes Fosses
-  Cap du Rozel
-  Dunes d'Hatainville
-  Flèche de Barneville
-  Cap de Carteret
-  Dunes de St Jean à Portbail
-  Prés de l'Olonde
-  Dunes de Lindbergh
-  Havre de Portbail
-  Havre de Surville








CÔTE EST DU COTENTIN

-  Ile de Tatihou
-  Utah Beach
-  Beauguillot
-  Les Veys


CENTRE MANCHE

-  Havre de Lessay
-  Landes de Lessay
-  Dunes de Pirou Nord
-  Dunes de Pirou Sud
-  Havre de Geffosses
-  Dunes d'Anneville-sur-mer et de Gouville-sur-mer








SUD MANCHE





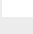
-  Havre de Regnéville
-  Pointe d'Agon
-  Regnéville
-  Prés de la Sienne
-  Dunes et Marais d'Annoville
-  Havre de la Vanlée
-  Dunes de Bréville

CHAUSEY



-  Iles Chausey

BAIE DU MONT SAINT-MICHEL

-  Mare de Bouillon
-  Pointe de Champeaux
-  Prés de l'Hopital
-  Dunes de Dragey
-  Pointe du Grouin du Sud
-  Ilot de Tombelaine
-  Bois d'Ardenes

-  Site du Conservatoire du littoral
-  Site du Département de la Manche
-  Antenne du Symel
-  Site géré par le Symel
-  Parc naturel régional des marais du cotentin et du Bessin

LÉGENDE

-  Sites gérés par le SYMEL
-  Communauté de communes (CDC) et les limites de villes

0 10 20 km

Source: BRTE, IGN, INSEE, IGN 2017, GEGE, LA * © IGN 2010, CD50, SYMEL
Réalisation: DUS/JLD - Mars 2018

03 | 2 Les plans de gestion et les comités de gestion

À partir d'une expertise partagée au sein d'un comité de gestion qui réunit les acteurs du territoire, le plan de gestion définit les objectifs et les orientations selon lesquelles le site doit être géré.

Le plan de gestion d'une durée de 10 ans est généralement décliné en plans opérationnels qui couvrent une période de 3 ans. **Chaque plan de gestion est soumis à la validation du Comité syndical du SyMEL.**

Le plan opérationnel permet de définir les actions à mener en fonction des contraintes et des moyens budgétaires et humains.

Le Document Unique de Gestion réunit, dans un même document, deux démarches environnementales menées sur le territoire du site naturel concerné : celle de Natura 2000 et celle du Conservatoire du Littoral (CdL).

Plusieurs réunions et trois comités de gestion ont été organisés au cours de l'année 2023 par le Conservatoire du littoral et le SyMEL pour les sites des dunes d'Hatainville, le site de Saint-Germain – Pointe du Banc, et l'archipel de Chausey.

LES PLANS DE GESTION 2023-2027 :

	2023	2024	2025	2026	2027	Durée couverte
235 - LES VEYS (Pointe de Brévands)						2005-2009
394 - BEAUGUILLOT (Polder de Ste-Marie-du-Mont)						-
205 - UTAH-BEACH						2002-2006
266 - ILE DE TATHOU						2011-2020
154 - ETANG DE GATTEMARE						2018-2028
272 - MARAIS DE RETHOVILLE						
247 - POINTE DE LA LOGE						
226 - POINTE DU BRICK / Tocqueboeuf						
226 - POINTE DU BRICK / Landes de Fermanville						
269 - FALAISES DU MUR BLANC						2009-2019
268 - POINTE DE JARDEHEU						2009-2019
203 - POINTE DE LA HAGUE						2009-2019
215 - NEZ DE JOBOURG						2009-2019
214 - DUNES DE VAUVILLE (landes de Vauville uniquement)						2009-2019
214 - DUNES DE VAUVILLE (Bois de Beaumont uniquement)						2010-2020
313 - DUNES DE L'ANSE DE VAUVILLE (dunes de la Hague)						2017-2022
CAP DE CARTERET						2018-2028
DUNES DE ST-JEAN-DE-LA-RIVIERE, ST-GEORGES-DE-LA-RIVIERE ET PORTBAIL						2017-2027
LES PRÈS DE L'OLONDE						2009-2019
029 - LES VERTES FOSSES - CAP DU ROZEL						2020-2029
058 - DUNES D'HATAINVILLE						
041 - DUNES DE LINDBERGH						
006 - HAVRE DE SURVILLE						
290 - HAVRE DE LESSAY						2023-2033
419 - LANDES DE LESSAY (lande du Camp)						2021-2031
DUNES DE PIROU						2012-2021
458 - HAVRE DE GEFFOSSES (Geffosses)						-
DUNES D'ANNEVILLE ET GOUVILLE-SUR MER						2012-2021
187 - POINTE D'AGON						2006-2010
342 - DUNES D'ANNOVILLE						-
316 - HAVRE DE LA VANLEE (Lingreville)						2011-2021
413 - DUNES DE BREVILLE (Brévilles)						2004-2009
LES PRES DE LA SIENNE						2003-2006
422 - ÎLES CHAUSEY						2009-2012
486 - FALAISES DECHAMPEAUX						2016-2020
263 - DUNES DE DRAGEY						2011-2020
866 - ÎLOT DE TOMBELAINE						2011-2020
320 - POINTE DU GROUIN DU SUD						2011-2020
585 - PRÈS DE L'HOPITAL						2020-2022
623 - MARE DE BOUILLON						2015-2025
BOIS D'ARDENNES (plan d'aménagement forestier)						2017-2036

Plan de gestion prop CdL
 Plan opérationnel prop CdL
 Plan de gestion prop CGal
 Document unique pour plusieurs sites
 Année d'exécution

LES DUNES D'HATAINVILLE : ÉVALUATION DU PLAN DE GESTION 2006

La tenue d'un comité de gestion constitue un événement institutionnel important dans la vie et la gestion d'un espace naturel. Chacun s'accordera à dire que le massif dunaire d'Hatainville n'est pas un site comme les autres. Sa dimension, son paysage, sa biodiversité et son histoire sont autant d'éléments importants pour ceux et celles qui le fréquentent au quotidien ou qui s'en occupent au fil du temps. Elles ne laissent personne indifférent. Réuni le 20 octobre 2023, le dernier comité de gestion s'était réuni en 2012. Au cours de cette réunion, aux échanges riches, une trentaine de personnes avaient répondu présent, avec un panel d'acteurs fidèles à la vie quotidienne du site (élus, chasseurs, agriculteurs, membres d'associations sportives, naturalistes...). Ce fut l'occasion de présenter l'évaluation du dernier plan de gestion écrit par le SyMEL en 2006 permettant de dresser un bilan et de dégager de futures pistes de travail pour poursuivre une bonne gestion du site en lien avec les évolutions en cours.



LE SITE DU HAVRE DE SAINT GERMAIN - POINTE DU BANC : PLAN DE GESTION 2023/2033



©Larrey/Conservatoire du littoral

Les objectifs du plan de gestion du site du havre de Saint-Germain/Pointe du Banc prévu pour une nouvelle période de 10 ans (2023-2033) ont été présentés aux membres du Comité de gestion lors de la réunion dédiée à ce sujet, organisée le 8 novembre 2023 par le Conservatoire du littoral et le SyMEL, à Saint-Germain-Sur-Ay.

Le second plan de gestion est établi dans la continuité du premier plan de gestion, pour atteindre les objectifs de conservation pour ce site composé en alternance d'habitats de dunes, dépressions humides et de mares dont 7 habitats naturels d'intérêt communautaire répertoriés au niveau de Natura 2000.



« M. Guy Closet à la sortie de comité de gestion avec M. Pascal HAMEL :
la chasse de haut vol pratiquée par des faucons adoptée en comité de gestion »

Ce nouveau plan de gestion se résume aux domaines d'intervention et actions suivantes :

- la poursuite de l'intervention foncière du Conservatoire du littoral sur le périmètre du havre de Saint Germain
- la continuité d'entretien des mares restaurées ou créées, et la poursuite de création de mares si nécessaire ;
- La continuité d'un pâturage Ovin permettant l'entretien des parties dunaires ;
- L'accueil et la canalisation du public : pose de portique pour la limitation du stationnement par exemple
- Le confortement dunaire pour accompagner le changement climatique : fascinage à plat ou passage, pose de ganivelles

À l'issue de son adoption par le comité de gestion, le plan de gestion 2023-2033 a été présenté le 18 décembre 2023 au Comité syndical du SyMEL et approuvé à l'unanimité.

LE COMITÉ DE GESTION DE L'ARCHIPEL DE CHAUSEY

Le 22 novembre 2023 s'est tenu le comité de gestion de Chausey en Mairie de Granville. Il a réuni 40 participants pour faire le point de la gestion du site.

Un bilan de gestion (pêche à pied, entretien, surveillance, suivi survols...) a été présenté ainsi que le bilan de la saison 2023 de la zone de mouillage et d'équipements légers (ZMEL). Il y a également eu une présentation du projet ZIPACH et de l'avancée du projet.

Différents projets en cours ont fait l'objet d'un point d'informations à l'ensemble des acteurs présents. Les projets bâtimentaires et du stockage public, la téléphonie mobile, l'installation photovoltaïque ont pu être présentés.

Le comité de gestion s'est terminé par la présentation de l'étude de fréquentation de l'archipel de Chausey portée par la ville de Granville et Granville Terre et Mer.



03 | 3 Les faits marquants

Continuité du cheminement du littoral – une démarche partenariale dynamique (journée du 10 octobre)

Le SyMEL, le Département de la Manche ont initié une démarche partenariale pour une continuité du cheminement piétonnier tout au long du littoral de la Baie des Veys à la baie du Mont St Michel. Les élus et différents partenaires ont été conviés à venir le 10 octobre 2023 sur le site naturel protégé de Fréval à Fermanville, un des sites pilotes où le SyMEL et le Conservatoire du littoral oeuvrent pour l'adaptation au changement climatique et où un nouveau sentier a été aménagé et ouvert aux visiteurs. La visite s'est poursuivie par une table ronde organisée à la Halle 901 à Saint-Pierre-Eglise. Après un temps d'échange et un repas convivial, les participants se sont rendus sur la côte Ouest par l'inauguration des travaux engagés par la communauté de communes Côte Ouest Centre Manche sur la commune de Surville.

Lors de cette table ronde du matin, Madame Valérie NOUVEL, Présidente du SyMEL, représentait également Rivages de France en qualité de Vice-Présidente. Ce fut un temps riche d'échanges où a été saluée la démarche d'un travail partenarial mené entre le Département de la Manche, le SyMEL, Attitude Manche, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, les Communes, les services de l'Etat, le Conservatoire du littoral, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), le Comité départemental de la randonnée pédestre de la Manche et Rivages de France. Ce travail a permis de résorber plus d'une centaine de points de discontinuité identifiés tout le long du littoral de la Manche.

À travers une variété de temps d'échanges, cette journée avait pour objet de mettre en avant et de valoriser la démarche engagée à l'échelle de la façade littorale départementale autour du cheminement littoral.

Le président Jean Morin a souligné « Ce potentiel d'attractivité, tant économique que touristique, se devait d'être davantage valorisé. En effet, le cheminement littoral constitue un formidable outil de valorisation des patrimoines littoraux et maritimes ainsi que des espaces naturels qu'il traverse ou rend accessible ».



En bord de mer, les représentants du SyMEL et du Conservatoire du littoral ont expliqué les travaux réalisés pour assurer la continuité du cheminement littoral



Parallèlement aux travaux réalisés pour la continuité le long du littoral, sa mise en sécurité est un point important que le Département de la Manche a pris en compte pour les tronçons où les tracés sont plus ou moins escarpés, voire parfois isolés, et permettre ainsi de localiser des randonneurs qui se trouveraient en difficulté.



Tempête Ciaran : bilan des dégâts

La tempête Ciaran a touché l'intégralité du littoral du département de la Manche dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre 2023 avec des rafales atteignant au maximum 170 km/h à Granville.

Une quinzaine de sites du Conservatoire du littoral et du Département de la Manche ont été touchés avec principalement des dégâts sur la végétation, sur certains bâtis, propriétés du Conservatoire notamment à Chausey et à la Pointe d'Agon. Des clôtures ont également subi des dégâts importants à cause de chutes d'arbres.



Le bilan fait état d'environ 600 à 700 arbres tombés ou cassés, 80 à 100 mètres de clôtures détériorées, 450 mètres de ganivelles couchées, un portique et différentes barrières cassées et deux toitures de bâti impactées.

Suite aux premiers constats, la priorité a été pour le SyMEL de sécuriser les éléments les plus dangereux que ce soit pour la sécurité du public ou la sécurité des propriétaires riverains. Les gardes du littoral de l'ensemble des secteurs sont intervenus en régie sur un certain nombre d'arbres pour sécuriser les sites.

Dans un 2nd temps, le SyMEL a pu mobiliser son prestataire pour assurer des travaux de dégagement et de sécurisation sur 3 sites pour un montant de 10 000 euros. Le Conservatoire du littoral en tant que propriétaire a également pris à sa charge des travaux de dégâts tempête notamment l'intégralité des travaux sur le bâti, les travaux sur la végétation à Chausey, de la Pointe d'Agon, Annoville et Lingreville.

Concernant la végétation, les principaux arbres touchés sont du cyprès, pins et peupliers qui sont moins résistants au vent. Le site de la Lande du Camp a été particulièrement touché avec près de la moitié des arbres comptabilisés qui sont sur ce site. La force du vent conjuguée à des sols très peu profonds et très humides ont favorisé la chute et le déracinement des arbres. Les travaux continueront sur l'année 2024 pour poursuivre et finaliser le traitement de l'ensemble des dégâts.

Obligation Réelle Environnementale au Bois de Beaumont-Hague

Le vendredi 6 octobre 2023, le Conservatoire du littoral a signé une Obligation Réelle Environnementale (ORE) avec M. Jacquet, propriétaire du Bois de Beaumont pour 81ha de sa propriété, essentiellement boisée. La première pour le Conservatoire du littoral en Normandie.



© Conservatoire du littoral

Les obligations réelles environnementales (ORE) sont un nouveau dispositif foncier de protection de l'environnement. Dispositif volontaire et contractuel, il repose sur la seule volonté des acteurs. Il permet à tout propriétaire d'un bien immobilier de mettre en place, s'il le souhaite, une protection environnementale attachée à son bien. Un contrat ORE ne peut être conclu que s'il a pour finalité le maintien, la conservation, la gestion ou la restauration d'éléments de la biodiversité ou de fonctions écologiques.

Les obligations environnementales auxquelles est tenu le propriétaire, suite au contrat « ORE », sont attachées au bien immobilier en question. Elles perdurent pendant toute la durée prévue au contrat, indépendamment des éventuels changements de propriétaires.

Principal espace boisé de la presqu'île de la Hague, le Bois de Beaumont remplit de nombreuses fonctions écologiques. On y retrouve notamment des habitats d'intérêts communautaires avec des hêtraies acidiphiles à houx (Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum (9130)), des aulnaies, saulaies, les Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (91E0*) en fond de vallée ainsi que deux étendues d'eau douce (Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition (3150)).



Ce contrat implique que le Conservatoire du littoral soit associé à la réalisation du plan simple de gestion forestier « Le PSG » avec comme objectifs principaux :

- Conserver le caractère boisé et notamment conserver la hêtraie et l'aulnaie-saulaie
- Eviter toute opération susceptible de porter atteinte volontairement à l'intégrité, la biodiversité ou aux fonctionnalités écologiques du site.
- Favoriser la biodiversité en limitant le dérangement de la faune aux activités cynégétiques et aux initiatives de gestion forestières.
- Ouvrir le site au public de façon encadrée et mesurée.

Dans la continuité des accords précédemment passés avec ce propriétaire, le SyMEL, gestionnaire des terrains du Conservatoire du littoral, peut venir conseiller et orienter M. Jacquet en matière environnementale avec la participation possible à des suivis scientifiques et des animations sur sa propriété.

Un nouveau projet pour Utah Beach de restauration écologique adaptative du site

Connu pour son aspect historique lié au débarquement de la seconde guerre mondiale, le site d'Utah Beach d'une superficie de 170 ha représente une bande dunaire étroite qui s'étend le long de 5 kilomètres de plage sur 4 communes : Saint-Germain-de-Varreville, Saint-Martin-de-Varreville, Sainte-Marie-du-Mont, Audouville-la-Hubert.

Pour la partie espace naturel protégé géré par le SyMEL, ce milieu dunaire est un site doté d'un ensemble de dépressions humides. La majorité de ces dépressions sont à étudier dans le but de les préserver et/ou de les restaurer.



Le projet financé à 80 % par l'Agence de l'Eau Seine Normandie sur 4 ans concerne la restauration écologique adaptative du site d'Utah-Beach. 12 dépressions humides en mauvais état de conservation seront restaurées. Ces travaux permettront à la banque de graines contenue dans le sol de s'exprimer, de retrouver une flore spécifique et d'avoir un niveau d'eau suffisant dans les dépressions humides comblées par la vase et fermées par les saules. Le projet prévoit également le travail avec les agriculteurs pour poursuivre l'adaptation des pratiques à la fois sur le milieu dunaire et sur les dépressions humides.

Plusieurs suivis (faune, flore, qualité d'eau) sont intégrés afin de caractériser l'évolution après restauration des panes dunaires et en permettre l'évaluation. En 2023, des suivis sur les odonates et les amphibiens ont été réalisés.

3.3.1. Gestion adaptative du littoral

Recul du trait de côte Lingreville (ex-Samaritaine)

Au niveau de l'ancienne décharge littorale dite de la « Samaritaine », qui avait nécessité un investissement important en 2018 pour des travaux de résorption des déchets, l'érosion du trait de côte continue d'année en année.

Un premier bilan du recul du trait de côte à cet endroit avait été réalisé fin 2020 suite à plusieurs épisodes de recul survenus les mois précédents.

Les années 2021 et 2022 ont été relativement calmes avec un recul limité mais 2023 a connu de nouveau, des reculs importants à la faveur de tempêtes liés à de forts coefficients de marée, malgré l'installation de ganivelles entretenues régulièrement complétées par la pose de branchages depuis 2021 qui ont ponctuellement permis la fixation de sable.

Sur ces 2 dernières années, on peut estimer le recul par endroits jusqu'à 6 à 8 mètres. Les ganivelles qui s'étaient retrouvées prêtes à tomber à la mer fin 2022 ont été reculées de 2 à 3 mètres en janvier 2023. Elles se sont de nouveau trouvées au bord de la dune en mars, et fin 2023 il a fallu se résoudre à les retirer en totalité en front de mer car elles n'étaient plus efficaces dans la configuration du site, l'érosion étant forte.



Lingreville.12.2.2019



Janvier 2020



Novembre 2022



Janvier 2023

Rencontre technique SyMEL – Agence de l'Eau Seine-Normandie – 14 novembre 2023 côte Est

L'ensemble des agents du SyMEL et Yann Joncourt et Isabelle Legrand de l'Agence de l'eau Seine-Normandie se sont réunis sur le secteur de la côte est à Utah Beach et sur le Polder de Brévands.

Cette journée technique a permis d'échanger dans le cadre de la convention de soutien financier de l'AESN aux actions d'animation portées par le SyMEL. Le projet de restauration adaptative d'Utah-Beach a pu être présenté et a fait l'objet d'échanges sur les différentes actions prévues.

Les actions engagées sur le terrain ont également été présentées sur le polder de Brévands notamment sur la gestion réalisée de la zone humide. Les enjeux autour de l'adaptation aux changements climatiques ont pu être également traités.



3.3.2. Appels à projets

LANCEMENT DU PROGRAMME ZIPACH – ZOSTERA MARINA : Fonctionnalités et Interactions avec les activités de Plaisance dans l'Archipel de Chausey

La zostère marine (*Zostera marina*), espèce protégée à l'échelle européenne, est une plante à fleurs qui forme des prairies sous-marines plus communément appelées « herbiers marins ». Ces habitats assurent de multiples fonctions écologiques essentielles à l'équilibre des écosystèmes. Avec ses 360 ha d'herbiers, l'archipel de Chausey abrite l'un des plus vastes herbiers de zostères du littoral français, et hérite donc de responsabilités en termes de conservation. Ce site exceptionnel est néanmoins très prisé, notamment par les plaisanciers et les pêcheurs à pied.



En 2023, le projet ZIPACH porté par le SyMEL a été lauréat de l'appel à projet « Eau et Biodiversité » de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Ce programme sur 5 ans, mené par les gardes du littoral, présente plusieurs objectifs en adéquation avec les documents de gestion :

- Évaluer l'état de santé des herbiers de l'archipel ;
- Étudier leurs fonctionnalités ;
- Évaluer les éventuels impacts de la plaisance sur les herbiers, en comparant 3 sites présentant différents niveaux de pression ;
- Sensibiliser le public à l'importance de ces habitats.

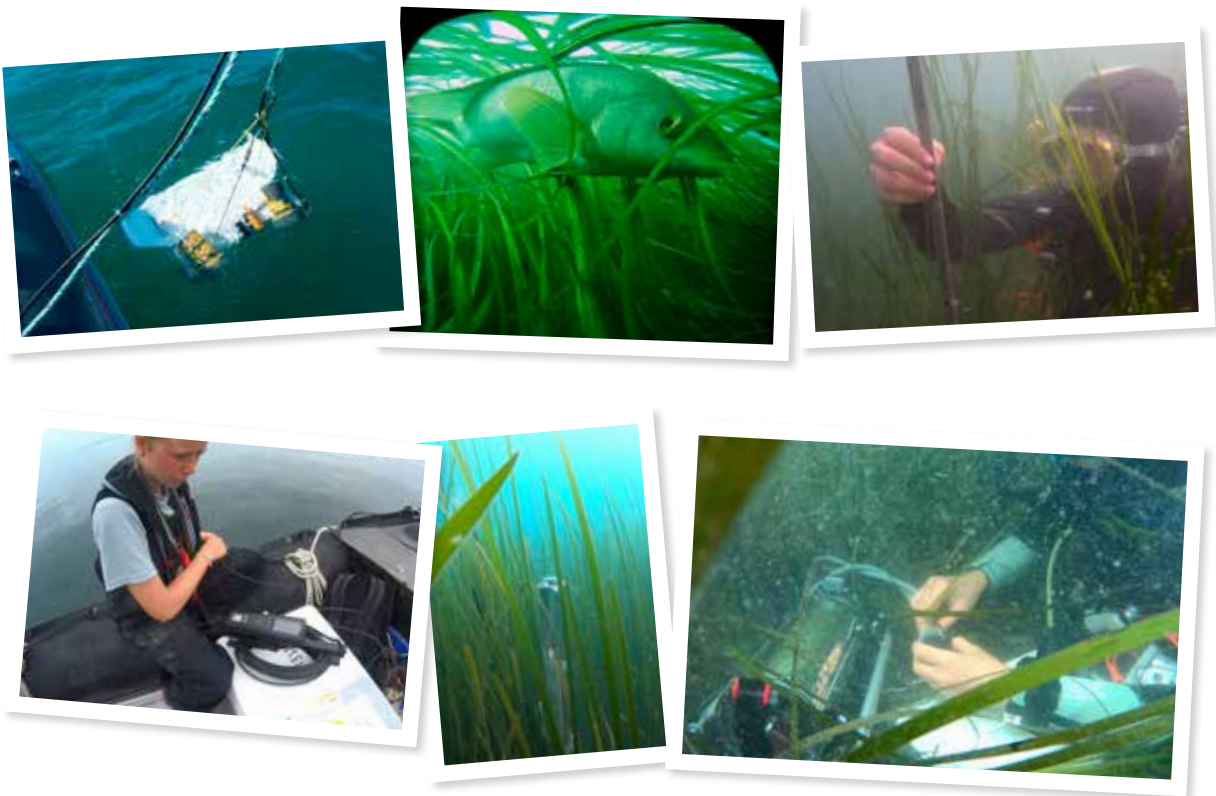
Les protocoles retenus dans le cadre de ce projet n'impliquent aucun prélèvement dans un souci de préservation du milieu et visent à étudier les herbiers sous l'eau, lorsqu'ils jouent pleinement leurs rôles fonctionnels.

De plus, les herbiers étant des écosystèmes complexes assurant de nombreuses fonctions écologiques (zone d'alimentation, de frayère, de nurserie et d'abri, stabilisation côtière, filtration de l'eau, séquestration du carbone et production d'oxygène), une étude multi-approches est nécessaire pour les appréhender.



Le programme ZIPACH comporte donc différents suivis complémentaires, qui seront mis en place durant les 5 années du projet sur les 3 sites retenus :

- **Un suivi cartographique de l'étendue des herbiers**, réalisé à l'aide d'une caméra tractée 3 fois par an. Un drone multi-spectral permettra de réaliser une cartographie très fine, avec l'appui d'INTECHMER ;
- **Un suivi de la biodiversité associée aux herbiers** (épiphytes et poissons) grâce à une caméra à 360° 3 fois par an et à l'ADN environnemental, une technique permettant d'identifier les espèces présentes dans l'herbier par analyse de l'ADN présent dans l'eau 6 fois par an ;
- **Un suivi de la structure des herbiers** (densité, longueur des feuilles, nombre de feuilles par pied) grâce à des biométries réalisées en plongée sous-marine 3 fois par an ;
- **Un suivi de la qualité de l'eau par mesure des paramètres physico-chimiques** à l'aide d'une sonde multi-paramètres et par dosage des composés azotés 12 fois par an. Des capteurs de luminosité, paramètre essentiel au développement des herbiers, sont également posés lors des grandes marées ;
- **Un suivi de l'activité photosynthétique des herbiers** grâce à un appareil immergeable, le Pulse Amplitude Modulation (PAM). L'efficacité photochimique permet en effet d'évaluer l'état de santé des végétaux ;
- **Un suivi de la pression exercée par l'activité de plaisance** par dénombrement en ULM des bateaux au mouillage ou échoués sur l'herbier lors de grandes marées.



Le projet a débuté en mai 2023, avec l'arrivée d'un stagiaire d'Intechmer, dont la mission a été d'élaborer et de mettre en application les protocoles pour le lancement de l'étude.

Les différents suivis ont été réalisés au cours de l'année 2023 par les gardes du littoral du SyMEL, permettant d'obtenir des premiers résultats, qui seront à comparer avec ceux des années à venir. L'accueil d'un stagiaire de deux mois est également prévu pour le printemps 2024, afin de développer le volet portant sur l'étude des épiphytes de *Zostera marina* grâce à l'ADN environnemental



En parallèle, cette première année a été l'occasion de communiquer sur le projet et, surtout, sur l'importance des herbiers de zostères pour les écosystèmes marins et sur les bonnes pratiques à adopter pour les préserver. Plusieurs présentations publiques ont eu lieu à Chausey et au palais de la porte Dorée à Paris à l'occasion de la Journée de Découverte et Protection des Milieux Aquatiques, et ont permis d'informer un public varié sur cet habitat encore méconnu.

Une plaquette de présentation a été réalisée et sera distribuée afin de sensibiliser le plus grand nombre.



Présentation du 28 octobre



Présentation du 29 août avec l'équipe d'Intechmer



Présentation du 13 janvier 2024 à la Porte Dorée



3.3.3. Les travaux d'aménagement et d'entretien des sites

CÔTE EST

Chantier école du Lycée de Montebourg et chantier bénévole SVE : Utah-Beach

Dans le cadre de la semaine du développement durable, entre le 27 février et le 3 mars 2023, les élèves de 4^e Enseignement agricole (EA) de l'établissement la Salle Montebourg en partenariat avec le SyMEL ont réalisé plusieurs ateliers sur le site d'Utah-Beach. Dans ce cadre, plusieurs chantiers école ont été organisés. L'objectif est de sensibiliser les élèves au respect du patrimoine naturel et aux problématiques du littoral.



Au programme :

- Restauration de clôture afin de protéger les dunes du piétinement des visiteurs
- Remise en place de ganivelles en haut de plage et fascinage dans les siffles vents : Ces deux méthodes agissent comme un piège pour les grains de sables qui favorisent la reconstitution naturelle des dunes.
- Arrachage d'espèces exotiques envahissantes : le Yucca et le rosier Rugueux (*Rosa rugosa*) posent problème concernant notamment la modification du milieu et la compétition directe avec les espèces locales.
- Réparation des clôtures et de passage d'hommes autour de certains blockauss afin de les protéger des bovins et permettre au public d'y accéder en sécurité.

Les élèves ont terminé la journée avec la visite du musée du débarquement d'Utah-Beach, indispensable à la compréhension du site.

Un chantier SVE a eu lieu les 30 et 31 Octobre pour la plantation d'une haie grâce à des rejets de saule récupérés au préalable sur le site ainsi que la plantation d'oyats.

Cette dernière a été réalisée dans la continuité du chantier mené en mars avec le lycée de Montebourg afin de stabiliser davantage le milieu dunaire aux abords du musée.

Ile de Tatihou : mise en exclos des prés salés – étude d'impact du pâturage sur la végétation

En avril 2023, en partenariat avec les élèves de 1^{ère} année de bac STAV du lycée agricole de Sées, la mise en exclos d'une partie du pré-salé de Tatihou a été réalisée afin de suivre l'évolution de cette zone avec et sans pâturage pour la gestion future du site.

Des suivis botaniques seront réalisés dans les années à venir afin de définir la gestion adaptée sur cet habitat d'intérêt communautaire au titre de Natura 2000.



comparatif pré-salé mars 2023



Pré salé novembre 2023

VAL DE SAIRE

Création de pare-feu et nidification d'engoulevents, site des landes du Brulay

En février 2023, d'importants travaux ont été réalisés pour créer un pare-feu derrière les résidences qui jouxtent les landes du Brulay à Fermanville. Le site avait subi par le passé de nombreux incendies, dont le dernier date de 2011.

Pour permettre une intervention rapide des pompiers, une bande de 15 mètres de large pour une longueur de 480 mètres a été débroussaillée par des engins de travaux forestiers. Ensuite, la zone est broyée plus finement afin que les broyats soient aspirés dans une grande benne et exportés hors du site. Cela permet de laisser un minimum de copeaux végétaux au sol et de limiter ainsi les risques de propagation du feu.

L'aspect visuel de la lande après ces travaux peut sembler en contradiction avec la recherche d'un paysage authentique mais les cicatrices vont s'estomper au bout de quelques saisons.

Au-delà de rassurer les riverains vis-à-vis des fortes chaleurs d'été et les risques d'incendies qui les accompagnent, il y a également un objectif pour certaines espèces inféodées aux landes. En effet, certaines espèces de reptiles ou d'oiseaux comme l'engoulevent d'Europe ont besoin d'une mosaïque d'habitats et notamment de la lande rase pour accomplir leurs cycles de vie.

Le garde du littoral a pu observer pour la première fois une femelle d'engoulevent couvant son unique œuf au mois de juillet à la limite de ce nouveau pare-feu !



Femelle engoulevent couvant son unique œuf

Suivi photographique et travaux de désensablement du Nô de Vrasville

Depuis de nombreuses années, l'état du Nô de Vrasville pose de sérieux problèmes quant à l'exploitation agricole ou cynégétique du marais.

Dans un contexte actuel de réchauffement climatique avec la montée du niveau de la mer, un suivi photographique du lieu a été entrepris, pour mieux comprendre l'évolution.

Pendant l'hiver quand les tempêtes balayent la côte nord du Cotentin, le risque d'immersion marine est omniprésent. De plus, à chaque nouvelle marée, il existe le risque que l'évacuation de l'eau des marais soit bloquée par des amas de sable. La diffusion de ces clichés permet aux acteurs concernés de suivre cette évolution.



Avant travaux

Après travaux

HAGUE

Schéma d'Intention Paysagère (SIP) : Ateliers et chantier de restauration de murets à Jobourg

Lancé en 2022, par le Conservatoire du littoral, le Schéma d'Intention Paysagère (SIP) des falaises du Nez de Jobourg s'est poursuivi tout au long de l'année 2023 (Cf. bilan d'activités 2022).

Ce type d'étude est mené non pas pour favoriser la fréquentation mais pour l'organiser et améliorer l'expérience de découverte du site de chacun dans le respect des paysages, de la biodiversité et des usages. Ainsi, dans la continuité du travail engagé en 2022, de nouveaux ateliers terrains ont été organisés afin que les acteurs locaux puissent transmettre leurs attentes aux gestionnaires et imaginer ensemble les futurs aménagements d'accueil du public.

Un chantier participatif a également été organisé dans le but de sensibiliser les différents acteurs à la technique de la maçonnerie pierre sèche, particulièrement appropriée aux aménagements envisagés qui doivent s'inspirer du paysage pour une meilleure intégration. Les nombreux murets en pierres sèches sont des éléments patrimoniaux caractéristiques de la Hague, issus d'un savoir-faire traditionnel qu'il s'agit ici de pouvoir transmettre. Laurent Legrand, maçon spécialiste de la pierre sèche, chef d'équipe pour l'entreprise Ecoreca a expliqué la technique sur un muret d'une parcelle appartenant au Conservatoire du littoral dans l'anse d'Ecalgrain. Ouverts à tous, plusieurs agents de la Communauté d'Agglomération le Cotentin (CAC), du Département et des services techniques de la Commune étaient présents, ainsi que des élus et quelques riverains.



Ces 3 jours d'ateliers terrain se sont terminés par une restitution, à l'ensemble des personnes ayant participé, par les paysagistes prestataires en charge de l'élaboration de ce SIP, Alain Freytet et Romain Quesada.

Les différents acteurs, le Conservatoire du littoral, le SyMEL, la Commune de la Hague, la Communauté d'Agglomération le Cotentin, et le Département de la Manche doivent désormais s'organiser pour assurer la phase opérationnelle à savoir la réalisation de certains aménagements en fonction des problématiques foncières, du domaine de compétences de chacun et des moyens financiers disponibles.

Éculleville : chantier de mise en valeur des ruines de la cabane de la baie de Quervièrre

Nichée dans les falaises d'Éculleville, la baie de Quervièrre est un lieu pittoresque fréquenté toute l'année par de nombreux randonneurs. À quelques pas du parking, sur un terrain du Conservatoire du littoral situé le long du sentier des douaniers, se trouvent les ruines d'une petite construction dissimulée sous la végétation. Maison de pêcheurs, corps de garde ou ancienne villégiature, l'origine de ce bâtiment est incertaine.

Au mois de juillet 2023, cinq jeunes volontaires encadrés par deux animatrices de la Maison pour tous Léo-Lagrange (MPTLL) de Cherbourg-en-Cotentin se sont investis chaque matinée pendant une semaine pour mettre en valeur ce témoignage du passé.

Avec la participation d'un garde du littoral du SyMEL et d'un maçon spécialisé dans les techniques traditionnelles, les jeunes ont débroussaillé les ruines, évacué les pierres tombées en son sein et stabilisé les sommets des murs à la chaux. L'objectif de l'opération consistait à « figer » les ruines sur le modèle de ce qui avait déjà été réalisé au début des années 2000 sur le site des ruines de la Ferme de la Cotentine.

Un travail salué tout au long de la semaine par les nombreux utilisateurs du sentier des douaniers passant devant le chantier, et par le maire et plusieurs habitants de la commune déléguée d'Éculleville, venus à l'occasion d'une rencontre clôturant les travaux.



CÔTE DES ISLES

Dunes de Carteret : retour des chèvres

Le Conservatoire du Littoral a pu procéder, en bénéficiant du Plan de Relance, de la rénovation de l'enclos des dunes de Carteret.

En 2008, le SyMEL avait procédé à l'installation d'un petit troupeau de chèvres pâturant entre la falaise de Carteret et ces dunes enclavées en zone urbanisée. Après la réfection des clôtures endommagées au fil du temps, un petit troupeau de 7 chèvres a été réintroduit dans ce secteur en cours de fermeture par la végétation arbustive et non pâturé depuis près de 10 ans faute d'équipements fonctionnels.

En quelques mois, les chèvres ont déjà entièrement joué leur rôle avec efficacité pour bloquer la dynamique de la végétation. Leur action permettra notamment de conserver des pelouses dunaires à Rosier pimprenelle *Rosa pimpinellifolia* en voie de disparition sur le massif dunaire d'Hatainville avec le développement des fourrés.



Dunes d'Hatainville : travaux de génie écologique en faveur de la conservation des zones humides arrières dunaires

Dans le prolongement des travaux de génie écologique menés par les gardes du littoral depuis près de 30 ans, une nouvelle tranche de travaux a été menée en 2023 en faveur de la conservation des dépressions humides arrières dunaires. Les efforts de gestion sont généralement couronnés de succès dans la conservation des habitats naturels et des espèces inféodées à ces zones humides bien particulières.

Dans les dunes d'Hatainville, les actions de broyage exportation sont primordiales pour limiter la dynamique naturelle de la végétation faute d'un pâturage à efficacité modérée sur ce fragile écosystème. 6 800 mètres carrés ont ainsi été traités sur plusieurs dépressions permettant de dynamiser les populations de certaines espèces d'orchidées des milieux humides comme l'orchis à fleurs lâches *Anacamptis laxiflora*, Orchis négligé *Dactylorhiza praetermissa*, ou encore l'Helleborine des marais *Epipactis palustris* voire de les faire apparaître dans de nouvelles zones restaurées.



En dehors des chantiers réalisés par des prestataires, le génie écologique passe par les chantiers pédagogiques. L'inscription dans la durée du partenariat avec le BTS Gestion et Protection de la Nature de Sées permet d'assurer des actions de gestion régulières et ciblées. Deux nouvelles zones pionnières favorables à la reproduction du crapaud calamite, du pélodyte ponctué et du triton crêté ont été réalisées en 2023. Dans les dunes de Saint Georges de la Rivière, les volontaires Européens de l'Association Avril ont sur-créusé le fond d'une dépression creusée mécaniquement en 2022, pour maintenir un niveau d'eau plus longtemps favorable à la reproduction des espèces.

Les Dunes de Lindbergh ont aussi fait l'objet d'une nouvelle tranche de travaux de restauration sur 6 000 mètres carrés.

Enfin, les dunes de Saint Rémy des Landes, site d'importance pour le Liparys de Loesel, bénéficient d'un programme de restauration écologique des zones humides depuis plus de 20 ans. Les travaux de broyage engagés ont permis de restaurer de vastes platières avec des centaines de pieds d'orchidées ou encore d'assurer la restauration de populations d'Ophioglosse vulgaire. En 2023, 1 hectare a ainsi été traité dans la continuité des actions engagées.



CÔTE OUEST CENTRE-MANCHE

St-Germain et Bretteville-Sur-Ay : broyage et création de pare-feux

Le site de Bretteville-sur-Ay a fait l'objet d'un incendie accidentel à l'été 2022 brûlant environ 1 hectare de fourrés dans les dunes. Suite à ce constat et à la proximité des zones de lotissement à la fois sur Saint-Germain-sur-Ay et Bretteville-sur-Ay, il a été décidé de créer deux pare-feux pendant l'hiver 2022 - 2023 d'un kilomètre de long sur une largeur de 15 m.

Plus globalement, cette problématique liée à l'enjeu du changement climatique a été intégrée à la réflexion du plan de gestion qui vient d'être validé. Les pare-feux permettent de répondre également aux objectifs de conservation d'habitats dunaires ouverts. Les pare-feux font partie intégrante des actions définies dans le plan de gestion 2023-2033 et des broyages exportations de la végétation sont ainsi prévues. L'objectif est de réaliser un broyage par an en alternance entre le site de Bretteville et Saint Germain et traiter 45 ha de zones embroussaillées à l'issue du plan de gestion en 2033.



Photo illustrant les travaux d'un pare-feu.

CENTRE SUD-MANCHE

Regnéville : restauration des murets du site départemental de Regnéville avec le CFA de Coutances

L'espace naturel sensible, site départemental de Regnéville d'une superficie de 8,5 hectares, est composé de prairies en partie humides entourées par un linéaire de plus de 1 000 mètres de murets de pierres façonnés à la chaux.

Sur une grande partie de ce linéaire, les murets sont dégradés, voire s'écroulent par endroits, et sont envahis par le Lierre dont les racines éclatent le mortier liant les pierres. Ils abritent une flore diversifiée et une faune dont le Lézard vivipare qu'il convient de préserver, en particulier sur les secteurs dégradés qui offrent des habitats pour leur accueil.



La restauration de ce patrimoine bâti est nécessaire mais doit être réalisée en prenant en compte cette biodiversité. Un chantier pédagogique avec une classe de Brevet Professionnel « Aménagement paysager » du CFA de Coutances a été organisé sur 2 journées au début de l'année.

Le chantier a consisté dans un premier temps à retirer, sur un linéaire d'environ 40 mètres, le Lierre responsable en partie de la dégradation des murets, à récupérer les pierres tombées, puis à remonter les murets avec ces pierres et un mortier à la chaux, comme cela a pu se faire lors de leur création qui pourrait dater du XIV^e siècle, en même temps que le château de Regnéville.



L'objectif à long terme n'est pas de restaurer l'ensemble du linéaire mais de conserver des anfractuosités pour le développement de la flore et de la faune inféodées aux murets constituant un écosystème particulier sur ce site, chaud et sec.

D'autres chantiers pédagogiques pourront être organisés afin de poursuivre la restauration de certains linéaires de murets. Un projet à plus grande échelle pourrait être mené sous réserve de l'obtention de subventions dans le cadre d'un appel à projets, car la restauration de ces murets nécessiterait d'importants moyens humains et financiers.

Poursuite de la lutte d'espèces exotiques et envahissantes : des résultats mitigés



Impatiens de l'Himalaya

Un inventaire et une localisation de la flore exotique envahissante ont été réalisés au cours des années 2021 et 2022, avec 37 taxons recensés sur plus de 200 stations sur tous les sites du secteur, complétés par des observations en 2023.

La lutte contre la colonisation de ces espèces exotiques envahissantes apparaît comme une nécessité car elles constituent une menace sur la biodiversité locale et les milieux naturels sensibles (dunes, zones humides et mares, etc.). Des opérations de lutte contre ces espèces sont déjà menées depuis plusieurs années avec des expérimentations sur certaines d'entre elles afin d'évaluer l'efficacité des techniques (coupe, arrachage).

Ainsi, des actions récurrentes sont effectuées sur les Impatiens de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*) et à petites fleurs (*Impatiens parviflora*), sur l'ENS des Prés de la Sienne à Quettreville-sur-Sienne,

avec 4 sessions d'arrachage afin d'éviter la fructification et la dissémination de graines. Malheureusement, l'efficacité paraît limitée puisque le nombre de pieds comptabilisés en 2023 est supérieur aux années précédentes, ceci sans doute lié à des conditions météorologiques plus favorables cette année à leur développement, et au fait que cet arrachage n'a lieu que sur une rive de la Sienne et pas sur l'autre rive et en amont du site sur des parcelles en dehors de l'ENS.

Le débroussaillage d'une station de Renouée de Bohême de 500m² dans les dunes d'Annoville, depuis 2 ans tous les mois d'avril à octobre, n'a pas non plus prouvé son efficacité à ce jour.

Par contre, l'intervention sur des pieds de Yucca (*Yucca gloriosa*) sur la Pointe d'Agon en 2022 a montré qu'un arrachage minutieux de tous les fragments de rhizomes est efficace puisqu'aucune repousse n'a été constatée cette année.

Ainsi, la plupart des pieds de Yucca des Dunes d'Annoville ont été arrachés cette année, ainsi que le seul pied présent dans les Dunes de Bréville et quelques autres sur le site du Havre de la Vanlée à Lingreville.

Le débroussaillage et l'arrachage de 2 stations de Bambou dans les Dunes d'Annoville et la Pointe d'Agon depuis 2 ans (2 passages par an) ont montré que l'espèce se développait beaucoup moins mais était encore présente.

Enfin, un autre test sur une station de Rosier rugueux (*Rosa rugosa*) sur la Pointe d'Agon, avec un arrachage manuel des racines sur 3 sessions par an depuis 2021, n'a pour l'instant pas montré son efficacité puisque des repousses sont systématiquement constatées quelques semaines après chaque session d'arrachage. Il reste toujours des fragments de racine dans le sable qui restent viables et redonnent de nouvelles pousses. Un bilan sera dressé à l'issue de l'année 2024 afin de décider de la suite à donner pour cette expérimentation sur cette espèce.



Rosier rugueux



Poursuite des travaux de restauration et d'entretien des mares

Sur le secteur Côte Ouest – Sud Manche, 27 mares ont été identifiées : 12 dans les Dunes et marais d'Annoville, 12 sur le site de la Pointe d'Agon et 3 sur le site départemental de Regnéville.

Leur état de conservation a été évalué en 2020 et 2021, ce qui a permis de définir des actions de restauration pour certaines d'entre elles et d'entretien afin de conserver voire d'améliorer leur capacité d'accueil pour une faune et une flore diversifiées.

Depuis 2020, 16 mares ont déjà fait l'objet d'interventions ponctuelles ou régulières, dont 10 en 2023.

Notamment, dans le cadre de la mise en place d'un nouvel enclos de pâturage sur la Pointe d'Agon, une mare a été restaurée entièrement par le dégagement de la végétation qui la recouvrait totalement, et clôturée afin d'éviter le piétinement des berges. Des têtards de Crapaud commun ont déjà été observés quelques mois après ces travaux.



Aussi, une opération de faucardage a été réalisée à Regnéville sur la grande mare totalement recouverte de nénuphars jaunes, mais pas certain que cela suffise à limiter son développement car l'essentiel du système racinaire est resté dans la vase et il se peut que la mare soit de nouveau recouverte par les nénuphars dès la prochaine saison. Un curage serait peut-être à envisager. Les nénuphars bloquent la lumière et empêchent une bonne oxygénation de la mare, ce qui est défavorable à la faune aquatique.

Une autre opération de restauration dans les Dunes d'Annoville a eu lieu avec une remise en lumière d'une petite mare de 10 m² par la coupe des arbres qui la recouvraient et par curage manuel dans le cadre d'un chantier pédagogique avec des jeunes en service volontaire européen encadrés par l'association AVRIL.



Avant travaux



Après travaux

Enfin, certaines mares ne nécessitent pas de travaux et des interventions sont prévues prochainement pour quelques autres qui n'en ont pas encore bénéficié.

En parallèle de ces travaux, un suivi des amphibiens est mis en place depuis 2021 afin d'évaluer leurs bénéfices pour l'accueil et la reproduction de ces espèces.

Lutte contre la chenille Processionnaire du Pin

La Processionnaire du Pin (*Thaumetopoea processionea*) est une espèce de papillon dont les chenilles causent des problèmes sanitaires pour les humains et les animaux domestiques car elles produisent des soies urticantes volatiles, notamment lorsqu'elles se rassemblent en début d'automne en construisant des cocons dans les pins pour passer l'hiver, et lorsqu'elles redescendent en procession en fin d'hiver pour rejoindre le sol et se métamorphoser en papillon.

À la faveur des changements climatiques et d'hivers de plus en plus doux, cette espèce très présente dans le sud de la France a tendance à remonter vers le nord et l'intérieur des terres, notamment dans la Manche avec une première observation sur la Pointe d'Agon fin 2020, et une première donnée en 2022 à Lessay (source : FDGDON 50).



Un arrêté préfectoral a été pris en 2023 en Normandie et dans la Manche obligeant les propriétaires à lutter, sur leurs parcelles, contre cette espèce désormais classée « nuisible ».

Le SyMEL est confronté à cette problématique en développement et la prend déjà en compte depuis plusieurs années dans la gestion des propriétés du Conservatoire du Littoral, du Département de la Manche et de certaines communes dont les Dunes d'Annoville pour le secteur Côte ouest – sud Manche.

Plusieurs actions sont réalisées et se poursuivent afin de limiter au mieux les risques de contacts entre les chenilles et le public, par la coupe de branches basses de pin et un échenillage sur la Pointe d'Agon notamment depuis leur découverte en 2020.

La coupe des jeunes pins est désormais systématique depuis cette année sur tous les sites (Pointe d'Agon, Dunes d'Annoville, Havre de la Vanlée) afin de stopper toute régénération naturelle des pins et que des cocons pouvant se trouver dans les jeunes pins ne soient pas à portée de main.

Enfin, des abattages de pins sont parfois nécessaires pour les sujets les plus colonisés et dans les secteurs les plus fréquentés.

Les autres moyens de lutte, comme la pose d'écopièges ou de nichoirs à Mésange charbonnière, ne sont malheureusement pas suffisamment efficaces même si elles peuvent permettre de diminuer la population de chenilles.

Un peu plus de 2 000 pins ont été comptabilisés sur le secteur, près de 1 000 à Agon, autant à Annoville et un peu plus de 140 à Lingreville au Havre de la Vanlée.

L'objectif à long terme est de réduire au maximum le nombre de pins afin de limiter les risques sanitaires et de favoriser le développement d'autres essences feuillues locales. L'information des visiteurs des sites ainsi que des résidents demeure également un levier à mobiliser.



BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

Vains : restauration d'une zone humide

Une parcelle d'une superficie de 11847 m² se trouvant à la sortie du petit village de Saint-Léonard, a été acquise en 2022 par le Conservatoire du littoral.

Dès 2023, de premiers travaux ont été réalisés par le Conservatoire du littoral consistant au démontage d'un ancien abri pour animaux et d'une grande dalle béton. L'étang de plus de 1 500 m² était envahi de saules, peupliers...ne laissant pas passer la lumière.



Le SyMEL, avec le soutien financier de l'AESN, a réalisé des travaux de génie écologique pour restaurer la mare. Ces travaux de restauration se sont accompagnés de travaux de clôture pour à terme envisager de travailler avec un agriculteur pour entretenir cette parcelle.

Plusieurs objectifs ont été identifiés pour la restauration de la zone humide :

- la restauration hydraulique, amélioration des berges.
- le contrôle de la végétation, réduction des espèces envahissantes.
- la mise en sécurité des arbres du bord de route.
- le rétablissement de la biodiversité.
- l'éducation et la sensibilisation.

En parallèle de ces travaux, la mare sera suivie notamment pour les amphibiens et voir la recolonisation de ce site suite à la restauration.



3.3. 4. L'accueil du public et la surveillance

Fête de la nature et accueil du public – île de Tatihou

En 2023, pour la première fois, l'île de Tatihou a été un lieu d'accueil dans le cadre des fêtes de la nature. Plusieurs acteurs investis dans la protection de l'environnement étaient présents : Le Conservatoire du Littoral, le Groupe d'Étude des Cétacés du Cotentin, le Groupe Ornithologique Normand, l'association Orchis ...



Le SyMEL a participé avec un stand mais aussi en réalisant des mini-animations avec les groupes-scolaires présents pour faire découvrir et présenter les actions du SyMEL et le fonctionnement d'une dune par exemple.



Renouvellement des autorisations individuelles au sein de la zone de mouillage et d'équipements légers (ZMEL) de Chausey



Après 5 années de fonctionnement, l'année 2023 a été marquée par l'engagement du renouvellement des autorisations individuelles de mouillages qui couraient de 2019 à fin 2023 pour une période de 5 ans. La première étape a consisté à solliciter l'ensemble des bénéficiaires actuels en leur demandant de faire une demande de renouvellement. Un travail important a permis de mettre à jour techniquement et administrativement l'état de l'occupation des mouillages avec le traitement des 196 postes de mouillages individuels. Les autorisations de mouillage sont renouvelées pour une période de 5 ans de 2024 à 2028.

L'objectif est toujours de cadrer l'occupation du domaine public géré pour une meilleure organisation sur le plan d'eau et de répondre aux besoins de mouillages des usagers de Chausey.

Ce renouvellement a permis la libération de quelques mouillages qui seront attribués aux personnes placées dans la liste d'attente prévue par le règlement.

L'Aire Marine Educative à Chausey avec le Collège Malraux

Une « Aire Marine Educative » (AME) est une **zone maritime littorale gérée de manière participative** par les élèves et les enseignants d'une école suivant des principes définis par une charte. Elle constitue un **projet pédagogique** et éco-citoyen de **connaissances transdisciplinaires** et de **protection du milieu marin** par des jeunes publics. La classe est ainsi placée au sein d'une dynamique territoriale faisant appel à l'expertise de l'école et de la commune concernée, mais aussi d'associations d'usagers ou de protection de l'environnement.

Année scolaire 2022-2023 : Le diagnostic

Pendant l'année scolaire 2022-2023, les élèves de 5^e du collège Malraux de Granville se sont rendus 3 fois sur la grande île de Chausey.

La première sortie sur le terrain en septembre 2022, avait permis de comparer les sites éligibles au statut d'Aire Marine Éducative. C'est le site de Port Marie qui a été choisi par les élèves.

Les deux autres sorties sur le terrain ont eu lieu en avril et en juin 2023 pour un diagnostic de la richesse faunistique et floristique de l'AME, et l'évaluation des actions à mener pour la préserver.

Les élèves ont observé la diversité d'espèces s'étageant sur la zone de balancement des marées de la partie la plus haute, rarement submergée, à la partie la plus basse, rarement émergée.



Logo des Aires Marines Educatives



Étageement des espèces animales et végétales du haut de l'estran (à gauche) vers le bas (à droite)



Les élèves explorant l'estran

Juin 2023 : Le conseil de la mer élargi

À l'issue de la dernière sortie, les élèves ont tenu leur premier conseil de la mer élargi, dans la salle de médiation de la base Paulou. Ils ont répondu aux questions du public et présenter leur projet au maire de Granville dont la présence a été particulièrement appréciée par les élèves et les enseignants.



Conseil de la mer élargie en juin 2023 dans la salle de médiation de la base Paulou à Chausey

Juillet 2023 : La labellisation

En fin d'année scolaire, les travaux des élèves ont permis de déposer la demande de labellisation auprès de l'Office Français de la Biodiversité, organisme pilote des Aires Éducatives en France. En septembre 2023, c'est avec joie et fierté que les élèves ont reçu le pavillon des Aires Marines Éducatives faisant foi de la labellisation de leur AME à Chausey. Ils ont passé le relais en transmettant ce pavillon des AME aux élèves de 4^{ème}, nouveaux porteurs du projet.



Passage de relais entre les élèves

Année scolaire : 2023-2024 : les actions

Enrichis des premiers travaux de leurs prédécesseurs, les élèves de 4^e se sont rendus à Chausey en septembre 2023. Leur objectif était d'acquérir les connaissances et produire les documents photos et vidéos nécessaires à la création d'un sentier de découverte de l'estran virtuel.

Les élèves produiront des capsules vidéos de sensibilisation du public à la préservation des espèces et des habitats de l'estran. Ces capsules vidéo seront accessibles à tous via internet au moyen d'une carte interactive en ligne.



Cartographie interactive de découverte de l'estran

Archipel de Chausey : Bilan des sensibilisations et surveillances des grandes marées 2023

Comme tous les ans dans le cadre de la gestion menée par le SyMEL sur le Domaine Public Maritime (DPM) attribué au Conservatoire du littoral à Chausey, l'effort de sensibilisation concernant la pêche à pied se poursuit en parallèle des actions de surveillance qui sont portées par les services de contrôles notamment sur les périodes de grandes marées. Le SyMEL assure également la collecte de données de terrain qui permet d'avoir des indicateurs sur l'activité de pêche à pied de loisirs.

Hors des jours de grandes marées, les gardes du littoral poursuivent leur travail de surveillance et de sensibilisation auprès de pêcheurs de loisirs.

Les chiffres du bilan 2023 traduisent les résultats obtenus par les équipes participantes.

Bilan technique des opérations 2023

Services mobilisés : Office Français de la Biodiversité (OFB), Unité Littorale des Affaires Maritimes (ULAM), Brigade Nautique de la Gendarmerie Nationale de Granville (BN), Douanes, SyMEL.

Effort de surveillance : 33 jours d'opérations répartis lors des grandes marées de février à décembre 2023.

Nombre de pêcheurs : Au total 813 pêcheurs ont été informés / contrôlés lors des opérations en 2023 par les différents services. Parmi ces pêcheurs à pied, 451 ont été sensibilisés par les gardes et 414 d'entre eux ont fait l'objet du protocole d'enquête. Cela correspond à 227 enquêtes réalisées. 10 procès-verbaux ont été dressés par les services compétents.

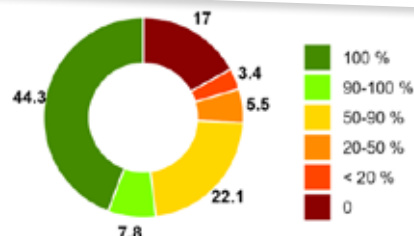
Résultats des enquêtes dans l'archipel :

- 451 pêcheurs sensibilisés par les gardes du littoral
- 414 pêcheurs enquêtés,

En 2023, parmi les pêcheurs enquêtés, environ 23 % ont des praires dans leurs paniers, 21 % ont des palourdes et 18 % des coques. Contrairement à 2022, ce n'est pas la palourde mais la praire qui est l'espèce au plus fort taux d'infraction en taille ($\approx 35\%$).

L'infraction liée à des outils reste l'infraction la plus courante principalement pour la praire (35 %) puis la palourde (33 %).

Malgré la mise en place du cantonnement de pêche du sound depuis 1964, On remarque qu'il y a encore des pêcheurs en infraction dans cette zone (le Sound) pour : la praire, l'huître plate, la coquille Saint-Jacques ou encore le bouquet. Ces différents éléments montrent l'intérêt de poursuivre les efforts de sensibilisation sur ces sujets de pêche à pied afin de préserver la ressource.



Sciences participatives : 12^e édition du stage Marin'OBs dans l'archipel de Chausey

Les 8 et 9 juillet 2023, s'est déroulée la douzième édition du stage de sciences participatives Marin'Obs, qui a réuni 15 participants du club subaquatique de Granville pour deux plongées sur les sites de la basse de la Corbière et de Longue île.



Briefing sur le bateau avant la plongée

Initié en 2012, ce programme Marin'OBs a pour objectif d'inventorier la biodiversité marine de l'Archipel de Chausey en impliquant de façon active des plongeurs amateurs.

Chaque année, les mêmes sites sont prospectés selon une même méthodologie : un protocole « Espèces » permet de recenser 17 taxons d'intérêt (dont des espèces rares, sensibles et introduites) et un protocole « habitats » associe la description des biotopes et des biocénoses rencontrées. En plus de ces informations recueillies sur des plaquettes immergeables au cours des plongées, les photos prises par les participants permettent des identifications complémentaires. Toutes les observations sont bancarisées dans la base de données Marin'obs et validées par les gardes du littoral. Ces données sont ensuite consultables sur le site Internet du programme qui permet à tout plongeur de saisir ses observations réalisées sur Chausey, et de contribuer ainsi à la connaissance de la biodiversité de l'Archipel.



Paysage sous-marin rencontré en plongée

<https://www.marinobs.fr/>



3.3.5. Les études et les suivis

Suivi global des populations d'amphibiens

Le SyMEL met en place des suivis naturalistes et participe aux programmes régionaux dans le but d'accroître la connaissance sur les sites qu'il gère et d'orienter la gestion.

Un arrêté préfectoral a permis de renouveler, en 2023 auprès des agents, la possibilité de capture temporaire de spécimens d'espèces animales protégées d'amphibiens et reptiles.

Ces groupes d'espèces font l'objet de suivis depuis plusieurs années. En 2023, 17 sites ont donné lieu à des observations et suivis sur les amphibiens, notamment au sein de mares et de dépressions.

Les actions de suivi ainsi que les observations opportunistes ont été réalisées globalement entre le mois de mars et juillet et ont permis de noter **807 observations** (Cf carte de localisation) et notamment la présence de 20 espèces dont 15 amphibiens et 5 reptiles (Cf diagramme).



Les espèces les plus observées qui représentent 35 % des occurrences, sont le Triton palmé (19,3 %) et le Pélodyte ponctué (15,7 %). À noter que le Pélodyte ponctué est une espèce jugée très rare à l'échelle de la région, tout comme le Crapaud calamite.

Les espaces naturels littoraux admettent une responsabilité relativement importante pour la conservation des populations d'amphibiens et de reptiles.



Triton crêté et Triton alpestre



Triton marbré

Suivis de végétations sur le polder de Brévands

Les polders de Brévands, site du Conservatoire du littoral, sont situés entre l'estuaire de la Taute et celui de la Vire. D'environ 184 ha, ces 5 polders sont des terres gagnées sur la mer et sont principalement constituées de prairies humides, mares et de canaux abritant une flore et une faune riche et variée.

Ces différents milieux sont à l'origine de la présence de nombreuses espèces végétales et animales dont certaines sont rares et menacées. La grande superficie du site est propice à l'avifaune et constitue une zone quiétude.

Depuis 2008, un suivi est mis en place afin d'évaluer l'évolution de la flore, de la végétation et des habitats en relation avec la gestion des niveaux d'eau et l'amélioration des pratiques agropastorales. En 2023, ce suivi a été réalisé par le CPIE du Cotentin sur 9 transects. Ce travail a permis de décrire certaines végétations et d'analyser l'évolution de celles-ci en comparaison avec les relevés précédents (2008 et 2015). Plusieurs espèces d'intérêt patrimonial et protégées (Épipactis des marais, Pesse d'eau ...) ont pu être observées et réaffirme certains enjeux du site.

L'étude conclue à la bonne gestion pastorale opérée, qui conduit à une évolution des végétations sur de nombreux transects.



Épipactis des marais (*Epipactis palustris*)



Pesse d'eau (*Hippuris vulgaris*)

Étude bibliographique et mise en place de suivis naturalistes sur la zone incendiée des landes de Vauville et Beaumont

À des fins d'amélioration des connaissances sur les landes incendiées, une étude a été réalisée par Aïcha Marchand, stagiaire en Master Expertise et Gestion de l'Environnement Littoral à l'Université de Bretagne Occidentale. Cette étude fait référence aux incendies constatés sur le territoire de la Hague en juillet 2022 (cf. bilan d'activités 2022).

Le stage s'est déroulé en deux grandes étapes : une partie bibliographique conséquente permettant de dresser l'état de référence des sites des Pierres Pouquelées et d'Herquemoulin et de faire des recherches de moyens de comparaison à des phénomènes similaires pour émettre des hypothèses sur la résilience des sites. Ces recherches ont permis la sélection de protocoles de suivis naturalistes, qui ont ensuite été directement mis en place sur les zones incendiées et périphériques.

Dans un second temps, des études botaniques, herpétologiques ou encore ornithologiques ont permis de rassembler un maximum de nouvelles données sur les sites, qui constituent une base pour un suivi à moyen et long terme.

Juxtaposées aux études naturalistes, une étude diachronique (photos) a été réalisée par drone et une recherche d'éléments archéologiques a également pu être mise en place.

Notons quelques résultats intéressants tels que l'apparition d'espèces typiques des incendies comme la mousse *Funaria hygrometrica*, la réappropriation des landes des Pierres Pouquelées par l'Engoulevent d'Europe, seulement 1 an après l'incendie ou encore la découverte de nouveaux mégalithes que l'on imagine initialement rattachés au monument des Pierres Pouquelées.

Pour conclure, en se référant aux recherches bibliographiques et aux observations directes, les sites étudiés sont actuellement dans leur seconde phase de régénération.

La première phase étant de 0 à 3 mois et caractérisée par très peu de germination.

La seconde phase (après 1 an) est caractérisée par la floraison importante d'herbacées annuelles et rejets d'autres espèces plus caractéristiques des milieux initiaux (ajoncs notamment).



Orvet

Ce travail sera poursuivi en 2024 avec un nouveau stage essentiellement sur les suivis naturalistes des deux sites concernés.

Étude de la sédimentation de la mare de Bouillon

La Mare de Bouillon est un site du Conservatoire du littoral, d'une surface d'environ 115.9 ha, localisée en arrière-littoral sur les communes de Jullouville et de Saint-Pair-sur-Mer.

Le SyMEL a souhaité compléter les études réalisées jusqu'à lors sur le site par une analyse du processus de sédimentation des plans d'eau. Pour ce faire, et grâce à l'appui financier de l'AESN, l'étude a été réalisée par le bureau d'étude ICEMA avec pour objectifs de :

- identifier la dynamique et le stock sédimentaire du site ;
- analyser la qualité physico-chimique et microbiologique de l'eau ;
- évaluer la composition et l'origine des sédiments ainsi que la présence de micropolluants ;

Les résultats de l'étude ont permis de démontrer que la surface totale de la Mare de Bouillon est relativement constante depuis les années 90. Tout de même, les hauteurs d'eau sont aujourd'hui très faibles par endroits avec un volume

important de sédiments stocké et un développement d'herbiers de nénuphars depuis plusieurs années. Ces sédiments ont été analysés avec une part minérale très importante, non-toxiques (concentrations très faibles en micropolluants).

La Mare de Bouillon admet des enjeux de préservation de la biodiversité et notamment ornithologique. En effet, cette vaste zone humide accueille d'importants effectifs d'oiseaux et sert de zone de tranquillité à l'échelle de la baie du Mont-Saint-Michel.



Étude entomologique des Prés de la Sienne

Propriété du Département de la Manche depuis 1995, l'espace naturel sensible des Prés de la Sienne se situe sur la commune de Quettreville-sur-Sienne.

Les débordements de la Sienne influencent le sol et la végétation voisine et contribuent au développement de prairies humides inondables, favorables à la reproduction de plusieurs espèces.

Dans l'objectif d'améliorer les connaissances entomologiques sur le site et de déceler la présence d'espèces rares et patrimoniales, un inventaire exhaustif des Rhopalocères et Zygènes, Hétérocères, des Odonates et des Orthoptères a été mis en place en 2022 et 2023. L'étude a été confiée au bureau d'étude Hugo LEBEY – Consultant Faune Sauvage.

Les prospections entomologiques se sont déroulées de juillet à août 2022 puis en raison de la sécheresse estivale, elles ont été reconduites d'avril à juin 2023. Cette campagne d'inventaire entomologique a permis de contacter 24 espèces de Lépidoptères Rhopalocères, 17 Odonates et 18 Orthoptères au sein des différents habitats du site des Prés de la Sienne. L'inventaire des Hétérocères a quant-à-lui permis de recenser 57 espèces de Lépidoptères nocturnes. Tous groupes confondus, cela totalise 116 taxons. À titre comparatif, le site des Prés de la Sienne accueille environ un tiers des espèces connues à l'échelle du département pour chacun des ordres entomologiques inventoriés. Ces proportions sont conditionnées par les habitats et les conditions abiotiques présents in situ.

Sur l'ensemble des groupes, des espèces communes ont principalement été inventoriées. Concernant les Odonates, nous pouvons souligner la présence de la Cordulie à corps fin – *Oxygastra curtisii* – classée comme « quasi-menacée » (NT) sur la liste rouge des Odonates de « Basse-Normandie ». Elle est aussi inscrite à l'annexe 2 de l'arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.



Oxygastra curtisii © Hugo LEBEY

3.3.6. La gestion agricole et cynégétique

LA GESTION AGRICOLE

CHIFFRES CLÉS

2 892 ha
occupés par
212
locataires
DONT
141
agriculteurs et
48
particuliers
et double-actifs
213
conventions
14
baux



Chèvres du SYMEL dans la falaise de Gréville-Hague

Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC) et articulation avec le dispositif Agriculture et Gestion Partagée (AGEP) sur les terrains du Conservatoire du Littoral dans le Val de Saire

Le PAEC (Projet Agro-environnemental et Climatique) du Val de Saire porté par le Conservatoire du littoral incluant des MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) a été proposé aux agriculteurs concernés sur le secteur. Des mesures de préservations plus ou moins exigeantes ont été proposées aux agriculteurs éligibles.

L'engagement pluriannuel dans ces démarches a été étudié de concert par le Conservatoire du Littoral, la garde du littoral et le Chargé de mission agriculture du SYMEL ainsi que les exploitants. Rencontrés individuellement et après échanges sur leurs pratiques actuelles des orientations ont pu être choisies afin de préserver ces habitats remarquables. Plus l'engagement est important en faveur de la préservation du milieu (prairie humide, prairies maigre...), et plus l'aide associée est importante.

Au total sur les agriculteurs rencontrés, 5 d'entre eux se sont engagés dans une ou plusieurs mesures. Une demi-journée de formation sera réalisée sur le terrain aux agriculteurs en 2024.



Une commission de conciliation avec un exploitant agricole

Lors du rapport d'activité de 2022 nous indiquions que suite à un non-respect du cahier des charges en Baie du Mont-Saint-Michel il a été proposé de réunir une commission de conciliation afin d'avancer sur l'amélioration de la gestion de 5.5 ha de massif dunaire.

Cette commission s'est réunie fin 2022 entre le Conservatoire du littoral, le SYMEL, l'exploitant agricole et un voisin invité et la chambre d'agriculture. Les manquements au cahier des charges ont été rappelés, l'exploitant a eu l'opportunité de défendre son point de vue et la chambre d'agriculture reconnaît que l'exploitant a manqué au respect du cahier des charges.

La possibilité de poursuivre l'exploitation jusqu'au 30 mars 2023 a été laissée en rappelant les obligations du cahier des charges. À l'issue de cette période de pâturage hivernal des manquements ont à nouveau été constatés (retrait tardif des animaux, non retrait des râteliers d'affouragement). En accord avec les membres de la commission de conciliation, l'exploitant a été prévenu que au vu du non-respect des engagements sur les terrains, la convention d'occupation temporaire ne peut être renouvelée. Malgré la non autorisation d'occupation, il a été constaté la présence des bovins sur le terrain à l'automne. Il s'agit cette fois des animaux du repreneur de l'exploitation. Après rappels des faits et échanges aboutissant à une mise en demeure, l'agriculteur retire ses animaux à la mi-décembre 2023. L'objectif est maintenant de statuer sur l'orientation de gestion de cette parcelle dunaire avec des pratiques adaptées à la conservation des habitats dunaires.





SUIVIS DE L'ACTIVITÉ CYNÉGÉTIQUE

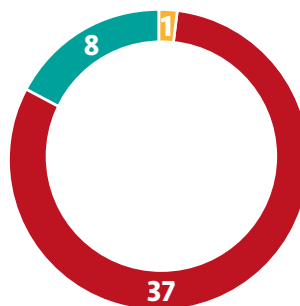
QUELQUES CHIFFRES

70 %
de la surface gérée fait l'objet
de conventions cynégétiques

72 %
des surfaces couvertes
par ces conventions sont chassables

48 conventions de gestion
cynégétiques

PROPORTION DES STRUCTURES DE CHASSE SELON LEUR STATUT



- Associations communales de chasse
- Associations intercommunales de chasse
- Associations de chasse au vol

Le renouvellement des conventions cynégétiques

La pratique de la chasse est un des usages présents sur les terrains du Conservatoire du littoral et du Département de la Manche. Le SyMEL réalise des conventions cynégétiques afin d'autoriser et d'encadrer ces pratiques. Ces conventions sont renouvelées à leur échéance pour une période de 3 à 5 ans.

En 2023, le SyMEL a signé 3 conventions cynégétiques :

Secteur Centre Manche, site de la Pointe du Banc :

- L'Association de chasse au vol

Secteur de la Côte Est, site d'Utah Beach :

- L'Association de chasse au vol

Secteur Baie du Mont, site de la Mare de Bouillon :

- L'Association communale de chasse de Saint-Pair-sur-mer / Kairon

12 autres renouvellements vont être engagés et seront signés en 2024 :

Secteur Sud Manche, site de la Pointe d'Agon :

- L'Association communale de chasse d'Agon-coutainville

Secteur de la Hague, site de la Pointe de la Hague, des Dunes de Vauville, du Nez de Jobourg, des Falaises du mur blanc :

- L'Association communale de chasse de Jobourg
- L'Association communale de chasse de Saint-Germain-des-Vaux
- L'Association communale de chasse de Gréville-Hague
- L'Association communale de chasse d'Auderville
- L'Association communale de chasse d'Herqueville
- L'Association communale de chasse de Beaumont Hague
- L'Association communale de chasse de Vauville

Secteur de la Hague, site des Dunes de Biville, Falaises du mur blanc, Pointe de Jardeheu – Anse Saint Martin :

- L'Association communale de chasse d'Omonville la Rogue
- L'Association communale de chasse d'Eculleville

Secteur de la Baie du Mont, site de la Pointe du Grouin Sud, Pointe de Champeaux :

- L'Association communale de chasse de Vains
- L'Association intercommunale de chasse de Carolles - Champeaux



04 | La communication et la sensibilisation

1^{re} journée de la Dune à Surtainville : chantier nature, conférence, sortie nocturne

Depuis plusieurs années, différentes opérations de travaux ont été menées par le SyMEL et le Conservatoire du Littoral aux côtés de la commune de Surtainville en faveur de la préservation du massif dunaire couvrant son littoral.

Pour faire suite à cette mobilisation collective, la Commune a organisé avec le SyMEL le 1^{er} avril 2023 sa première journée de la dune. Au programme de cette journée de sensibilisation : la pose de ganivelles, une conférence sur la gestion conservatoire du site naturel et une sortie nocturne pour découvrir les amphibiens aux Vertes fosses. Une quarantaine de participants se sont succédés tout au long de la journée.



Accueil des étudiants du BTS GPN Génie écologique du Lycée de Sées, Agrocampus Rennes, Jussieu PARIS VII, MASTER 2 EcoCaen et Rouen

Les espaces naturels de la Côte des Isles participent à la formation de nombreux étudiants depuis de longues années. Les nombreuses problématiques et le temps de recul sur la gestion de l'ensemble des sites offrent de nombreux sujets pour les classes en voyage d'étude.

En 2023, les étudiants en Gestion d'Espaces Naturels du Lycée de Sées sont venus au printemps et à l'automne, pour améliorer leurs connaissances du milieu dunaire et tester des actions de génie écologique tout comme les étudiants d'Agrocampus Rennes sur les questions liées à la naturalité et à la libre évolution.

Les Master 2 de l'université de Jussieu Paris VII ont poursuivi leurs indices linéaires d'Abondance sur les orthoptères. Les Master 2 EcoCaen ont pu appréhender les différents choix de gestion menés pour l'ouverture au public du Cap de Carteret et du Massif dunaire d'Hatainville.

Un petit groupe d'étudiants d'INTECHMER a découvert les approches et les questionnements liés au recul du trait de côte et à la dynamique géomorphologique en cours.

Enfin, les étudiants en Master 2 écologie de l'Université de Rouen ont découvert la gestion des dunes de Surtainville. Au cours des sorties, les interventions des partenaires de la gestion (élus, agriculteurs, chasseurs...) renforcent cette dimension pédagogique.



Élus Les Moitiers d'Allonne + Etudiants BTS Sées



Étudiants Jussieu Paris VII

Une exposition photos sur Les Arbres au Manoir du Tourp

Les gardes du littoral du SyMEL ont participé à l'exposition photos « Ecouter les arbres, paysages bucoliques de la Hague » proposée par la Commune de la Hague (commune déléguée d'Omonville-la-Rogue) au manoir du Tourp durant 6 mois d'avril à novembre 2023 dans le cadre du Géoparc et en étroite collaboration avec M. Jacquet, propriétaire du Bois de Beaumont.

Pendant des semaines, Olivier Marchesi a arpenté le Bois de Beaumont, dans la Hague. Il a aussi posé son regard de photographe sur d'autres sites naturels du territoire de la Hague avec toujours l'arbre comme fil directeur qu'il soit en boisement, isolé, planté, taillé... Les 40 photos en noir et blanc, de très grand format sont accompagnées de textes poétiques, descriptifs ou scientifiques.

Le SyMEL a contribué à la rédaction de certains textes sur les paysages et la biodiversité offerte par les différents espaces boisés. M. Jacquet, propriétaire du Bois de Beaumont a également proposé plusieurs textes sur la forêt :

« La forêt est un lieu magique où l'air et l'eau sont purifiés et où se produit le bois, cette belle matière si nécessaire à la vie et aujourd'hui, à la survie des hommes. Seul l'art, à l'exemple de son expression photographique, peut exprimer au plus grand nombre l'ensemble des vertus des plantes. Chaque arbre est une représentation vivante du fonctionnement de la vie, et la forêt, un monde naturel pur qui alimente la vie sur terre. (...) Aujourd'hui, la question se pose : la forêt survivra-t-elle et quelles seront les conséquences pour les hommes ? Le message de l'artiste par sa signification universelle est plus que jamais nécessaire pour contribuer à modifier nos comportements afin d'éviter une éventuelle sixième extinction de la vie sur terre. »

Jean-François Jacquet, forestier.



Diversité

Isolé, en haie ou en forêt, petit ou grand, planté ou spontané... l'arbre est source de vie. Les arbres accueillent de façon saisonnière ou permanente bon nombre d'êtres vivants qui s'y alimentent, se reproduisent, se protègent. De ses racines à sa cime, l'arbre permet le développement d'une grande diversité écologique, véritable biotope à lui tout seul.

Chaque partie de l'arbre profite à différentes espèces : les branchages pour certains nids, l'écorce pour les mousses, les lichens et de nombreux insectes, les cavités et fissures pour des petits mammifères ou oiseaux (chauves-souris, mésanges, pics...), ou encore les racines sur lesquelles se développent des champignons et des bactéries.

Sous les arbres, la biomasse apportée par les feuilles et les branches mortes permet également le fonctionnement de vie au niveau du sol avec les organismes décomposeurs qui s'y nourrissent (vers de terre, champignons, bactéries...). Cette litière offre également un abri pour les petits mammifères, les amphibiens, les limaces et bien d'autres invertébrés.

Christelle Bonniest-Guérin et Sébastien Houillier,
Gardes du littoral (SyMEL)

Quand la mer monte... une semaine de sensibilisation au collège de Portbail-sur-Mer

Le Département de la Manche, dans le cadre de son programme dédié à la sensibilisation de la population aux effets du changement climatique sur le littoral, a organisé, au collège André Miclot de Portbail-sur-Mer, une première semaine d'animations du 13 au 19 novembre 2023.

Dans ce contexte, le SyMEL est intervenu dans l'atelier science afin de conscientiser 120 collégiens aux enjeux de préservation des espaces naturels littoraux.

Ces journées d'échanges ont permis d'appréhender plusieurs thématiques allant du rôle de garde du littoral, aux espèces phares du Havre de Portbail, en passant par les menaces qui pèsent sur le vivant. Ce moment fût l'occasion de réaliser des sorties en extérieures, permettant ainsi la détermination de quelques plantes caractéristiques des prés salés tel que l'Obione faux pourpier (*Halimione portulacoides*) ou les salicornes (*Salicornia sp.*), comprendre les processus de création de nos dunes et également d'observer les oiseaux typiques des havres : Courlis cendré (*Numenius arquata*), Aigrette garzette (*Egretta garzetta*), Goéland marin (*Larus marinus*) étaient au rendez-vous.



05 | Les partenariats

Opération Grand Site Hague et Géoparc

La Commune de la Hague est engagée dans les projets Grand Site et Géoparc, projets qui s'inscrivent dans une volonté de l'équipe municipale d'œuvrer à la préservation du territoire, des paysages et patrimoines de la Hague ; de gérer en outre l'accueil des visiteurs attirés par ce cadre exceptionnel, de manière à préserver cet esprit des lieux et la qualité de vie qui caractérisent La Hague.

Étude de fréquentation, plan d'interprétation, organisation des flux, aménagements des zones d'accueil, guide géologique, expositions... autant d'études et de projets auxquels le SyMEL et le Conservatoire du littoral sont étroitement associés. Les gardes participent ainsi à de nombreuses réunions (conseil scientifique du Géoparc et Grand site, comité technique OGS Géoparc, comité de pilotage plan d'interprétation...) et ateliers terrains (inventaire petit patrimoine bâti, sentiers d'interprétation...).

Conjointement avec la Commune et le Conservatoire du littoral, les gardes ont également accueilli l'École Nationale du Paysage sur le site des Pierres Pouquelées, lande communale en convention avec le SYMEL et le Conservatoire du littoral. Ce site offre un exemple concret des différentes problématiques rencontrées par les 3 partenaires avec des objectifs communs. Ce site à forts intérêts écologique, paysager, géologique et archéologique est confronté à une fréquentation variée tels que les campings car et les sports de pleine nature nécessitent d'engager des réflexions pour mieux accueillir les divers publics tout en préservant l'ensemble des patrimoines. Un sentier d'interprétation est notamment envisagé sur le site.



Photos ©Larrey/Conservatoire du littoral

Partenariat avec le Master ECOCAEN

Le SyMEL, en partenariat avec le Master Agrosociétés, Environnement, Territoires, Paysages, Forêt de l'université de Caen - Normandie, établit chaque année deux sujets d'étude sur diverses thématiques environnementales. En 2023, les sujets proposés ont permis aux étudiants de travailler sur deux sites : le Bois d'Ardennes, un espace naturel sensible (ENS) du Département de la Manche et les Dunes de Lindbergh, un site du Conservatoire du littoral.

Réalisation d'un inventaire sur les dendromicrohabitats au Bois d'Ardennes :

Le Bois d'Ardennes est une propriété du Département de la Manche localisé sur la commune de Ducey les chéris. L'ONF y met en œuvre, sur la base d'un plan d'aménagement forestier approuvé par arrêté préfectoral, le régime forestier et contrôle l'exploitation forestière tandis que le SyMEL assure une gestion en faveur de la biodiversité, d'entretien du site, d'ouverture et d'encadrement de l'accueil du public.

Un dendromicrohabitat (DMH) est caractérisé par une singularité morphologique portée par un arbre et qui est utilisée par des espèces, parfois spécialisées (cavités, branches mortes, décollements d'écorces, nids d'oiseaux ...).

Depuis 2022, deux groupes d'étudiants se sont succédés afin d'étudier les DMH présents au sein du bois d'Ardennes et des îlots de sénescence. Par définition, ces îlots sont des zones forestières laissées en vieillissement naturel.

Les DMH sont des éléments clés pour accroître la connaissance sur la biodiversité et sont de véritables enjeux pour la conservation des nombreuses espèces associées. La prise en compte de ces éléments est en passe d'être indispensable pour orienter la gestion des espaces forestiers. L'identification et la connaissance des DMH rares à l'échelle régionale sont primordiales pour déterminer les arbres à conserver. Les éléments de bibliographies et les résultats montrent qu'il est important de laisser des zones de sénescence, de les agrandir, de conserver un nombre dense de vieux arbres à l'hectare, ou d'arbres d'avenir, dans les peuplements afin d'assurer un renouvellement des DMH à long terme. Les changements futurs du climat, l'intensification des tempêtes et de certains événements climatiques ou ponctuels (chablis, bris de branches ...) vont engendrer des perturbations sur les peuplements et potentiellement la création de nouveaux DMH bénéfiques à la biodiversité, si on leur laisse le temps de s'y développer.



Réalisation d'un inventaire sur les dendro-microhabitats au Bois d'Ardennes

Définition des unités écologiques des dunes de Lindbergh :

Le site des Dunes de Lindbergh-Havre de Portbail est un site du Conservatoire du littoral, localisé sur le territoire de la commune de Port-Bail-sur-Mer, commune déléguée Saint-Lô d'Ourville.

Ce site comprend deux milieux distincts (le havre et le massif dunaire) indissociables. Cet ensemble fait partie des vastes massifs dunaires entrecoupés de havres, typiques de la côte ouest de la Manche entre Granville et Surtainville.

Le Conservatoire du littoral a acquis, en 2021, 20 ha de milieu dunaire au sud du site. Le groupe d'étudiants avait pour objectif de compléter, en cohérence avec le travail déjà réalisé, l'analyse diachronique sur la partie récemment acquise puis de réaliser une cartographie simplifiée des unités écologiques. Ce travail permettra de proposer des opérations de gestion et de définir des priorités d'intervention.



© Hague Drone

Bilan des chantiers nature et pédagogiques

Le bilan des chantiers nature et pédagogiques 2023 présenté aux élus du Comité syndical le 15 février, traduit un intérêt récurrent par les opérations formatrices avec les Lycées d'enseignement agricole et le Centre de Formation pour Adultes à Coutances, les Lycées de Montebourg, Vire, ou l'Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA), la Maison Pour Tous Léo Lagrange, la Maison des Jeunes et de la Culture à Cherbourg-en-Cotentin, l'Association de Valorisation des Rivières par des Initiatives Locales (l'AVRIL).

- **293 participants et étudiants et une trentaine d'encadrants** ont contribué à la réalisation de **20 chantiers** et bénéficier au cours de ces journées, de connaissances concrètes et formatrices en faveur de la préservation du milieu des espaces naturels protégés ou espaces naturels sensibles.

SITE	ÉTABLISSEMENT	EFFECTIFS	THÉMATIQUE	DATE DE CHANTIER
Côte Ouest centre-Manche Lande du Camp (Cdl)	Lycée CAMPUS Métiers Nature Coutances / 3 ^e agro	22 élèves et 2 encadrants	Etrépage - Remontage digue-chemin	9 janvier
Côte des isles Cap de Carteret (ENS)	Lycée CAMPUS Métiers Nature Coutances / 1 ^{re} STAV	20 élèves et 2 encadrants	Entretien sentier	20 janvier
Côte Ouest sud-Manche Regnéville (ENS)	CFA Coutances / Bac Pro AP	15 élèves + 2 encadrants	Restauration murets maçonnerie à la chaux	24 janvier
Côte des isles Dunes d'Hatainville (Cdl)	Lycée CAMPUS Métiers Nature Coutances / 2 nd AP	28 élèves et 2 encadrants	Pose de clôtures et Ganivelles	31 janvier
Côte des isles Dunes de Lindbergh (Cdl)	Lycée CAMPUS Métiers Nature Coutances / 2 nd générale	30 élèves et 2 encadrants	Renforcement équipements canalisation du public	9 février
Côte Est / baie des Veys Utah Beach (Cdl)	Lycée agricole de Montebourg / 4 ^e agro	21 élèves et 2 encadrants	Coupe branchages et fascinage pour des siffle-vents	27 et 28 février et 2 et 3 mars
Hague Falaise du mur blanc (Cdl)	Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA)	8 participants et 1 encadrant	Nettoyage de parcelles	28 février
Côte des isles Cap de Carteret (ENS)	Lycée CAMPUS Métiers Nature Coutances / 1 ^{re} STAV	23 élèves et 2 encadrants	Canalisation public	14 mars
Nord / centre Manche Forêt de Saint-Sauveur (ENS)	Lycée CAMPUS Métiers Nature Coutances / Terminale STAV	17 élèves et 2 encadrants	Délierrage futaie épiciées	17 mars
Val de Saire Pointe de Neville (Cdl)	Lycée agricole de Montebourg / 2 nd agro	36 élèves et 2 encadrants	Dépose de clôtures et de plots	20-21-23-24 mars
Côte Ouest sud-Manche Regnéville (ENS)	CFA Coutances / Bac Pro AP	15 élèves et 2 encadrants	Restauration murets maçonnerie à la chaux	12 avril
Hague Falaise du mur blanc (Cdl)	La maison pour tous Léo Lagrange (MPTLL)	7 participants et 1 encadrant	Restauration d'une ruine d'une cabane de douaniers dans la baie de Quervièrre	3, 4, 5 6 et 7 juillet
Hague Falaise du mur blanc (Cdl)	Maison des jeunes et de la Culture	6 participants et 1 encadrant	Nettoyage et mise en valeur de site	10, 11 et 12 juillet
Hague Pointe de la Hague (Cdl)	Association Avril	5 SVE et 1 encadrant	Mise en défens d'une mare à Goury	25 et 26 septembre
Côte Ouest sud-Manche Dunes d'Annville (Cdl)	Association Avril	5 SVE et 1 encadrant	Lutte douce contre l'érosion	2 et 3 octobre
Val de Saire Pointe du Brick (Cdl)	Association Avril	5 SVE et 1 encadrant	Coupe de jeunes pins	9 et 10 octobre
Côte des isles Dunes de la Côte des Isles (Cdl)	Association Avril	5 SVE et 1 encadrant	Creusement de mare dunaire	16 et 17 octobre
Chausey (Cdl)	Association Avril	5 SVE et 1 encadrant	Nettoyage sentier	23 et 24 octobre
Côte Est / baie des Veys Utah beach (Cdl)	Association Avril	5 SVE et 1 encadrant	Plantation et regarni de haies	30 et 31 octobre
Côte des isles Dunes de Lindbergh (Cdl)	Lycée agricole de Vire / 2 nd GMNF	22 élèves + 2 encadrants	Arrachage Espèces exotiques envahissantes	21 décembre



Les chantiers dans le cadre du partenariat avec l'association AVRIL

Comme chaque année, le SyMEL accueille un groupe de jeunes volontaires européen (SVE) dans le cadre du partenariat avec l'association Avril. Les 5 jeunes volontaires ont réalisé 6 chantiers de 2 jours chacun sur l'ensemble du littoral de la Manche. Quelques exemples de chantiers :

Pointe de la Hague : réhabilitation du petit patrimoine

Plusieurs actions de préservation du paysage typique de la Pointe de la Hague ont eu lieu en 2023. Ainsi, sept barrières de type Bricquebec ont été financées par le SyMEL et le Conservatoire du Littoral sur le site, redonnant un caractère d'antan à ces entrées de parcelles agricoles. Dans un même temps, la restauration de deux mètres cubes de murets en pierres sèches a été réalisée.

Ces travaux s'inscrivent dans un projet à long terme de préservation du paysage et du patrimoine haguais, engagé depuis plus de vingt ans.

Dans ce cadre, quatre services volontaires européens sont venus en septembre réhabiliter le petit patrimoine de la pointe. Ces deux jours de chantier ont notamment permis l'enlèvement d'une clôture agricole obsolète, le rétablissement d'un « frotteux » (pierre installée au milieu des champs pour que le bétail puisse s'y frotter) ou encore la restauration de la toiture d'une ancienne bergerie.



Les Moitiers d'Allonne (Hatainville) et Saint-Georges de la Rivière : réfection de clôtures et creusement d'une mare

Le 16 octobre dans les dunes d'Hatainville, les volontaires européens ont aidé le garde à la maintenance de clôtures agricoles vétustes.



Le 17 octobre dans les dunes de Saint Georges de la Rivière, les volontaires ont sur-creusé une mare dunaire afin de prolonger la haute d'eau nécessaire au cycle de reproduction des amphibiens, comme le pélodyte ponctué et le crapaud accoucheur.

Deuxième tranche d'aménagement de la Flèche dunaire de Barneville

avec la Maison d'Arrêt de Coutances dans le cadre du partenariat avec l'association AVRIL et la commission Biodiversité de la commune de Barneville-Carteret. Les 15 et 16 décembre, c'est avec des bénévoles de l'association et 6 détenus de la Maison d'arrêt de Coutances que des travaux ont pu être réalisés pour effacer les dégâts de la tempête Ciaran dans les dunes de Saint Georges de la Rivière.



Profitant de la motivation du groupe, une dernière tranche d'aménagement du futur sentier de découverte de la Flèche dunaire de Barneville-Carteret a pu être réalisé. Des travaux de canalisation du public permettant de concilier la découverte du site et la préservation des habitats naturels se sont poursuivis.

Accompagnement de la Commune de Barneville-Carteret : restauration de la dune de Carteret

La question de la gestion de l'érosion dunaire sur les terrains du Conservatoire du Littoral ou des Espaces Naturels Sensibles Littoraux ne date pas d'hier. C'est sur cet important recul technique que le SyMEL joue son rôle d'expertise auprès des collectivités locales. Depuis 2021, le SyMEL de l'antenne locale accompagne la Commune de Barneville-Carteret dans les travaux de restauration de la dune de la gare maritime.

En 2023, le garde du littoral de la Côte des Isles a ainsi aidé la Commune à la définition de la seconde tranche de travaux d'aménagement de cette dune par la pose de ganivelles et des fascines. Une opération complémentaire de pose de branchages a été réalisée avec les employés communaux à la suite de cette opération effectuée par un prestataire.

Convention de partenariat : Groupe d'Étude des Invertébrés Armoricaux (GRETIA)

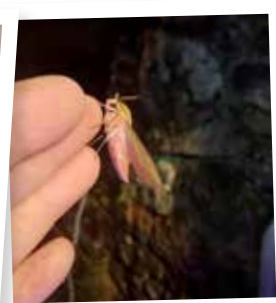


Le SyMEL et le Groupe d'Étude des Invertébrés Armoricaux vont signer une convention-cadre de partenariat, validée en comité syndical en 2023, pour une durée de 5 ans. Cette convention vise à préciser les conditions de partenariat dans les domaines de la connaissance et de la préservation des espèces d'invertébrés terrestres et aquatiques et de leurs habitats sur les sites gérés par le SyMEL. L'objectif est de mettre en place une collaboration sur la mise en œuvre des actions de conservation, de gestion et de suivi scientifique des sites littoraux.

Prospections et inventaires hétérocères dans la Hague

Comme beaucoup d'insectes, les hétérocères (dits communément « papillons de nuit ») sont sensibles à la qualité de l'environnement et sont donc des indicateurs de l'état des espaces naturels.

En juin 2023, l'équipe du SyMEL de la Hague a été contactée par un membre du GRETIA souhaitant prospecter les papillons de nuit dans les alentours du manoir du Tourp à Omonville-la-Rogue. Deux agents SyMEL se sont joints à lui pour une nuit de captures au cours de laquelle 56 espèces ont été déterminées. Pendant l'opération qui se déroule entre environ 21h et 4h du matin, les papillons sont attirés grâce à des dispositifs lumineux, puis collectés sur des draps ou piégés dans des nasses, afin d'être ensuite déterminés et relâchés. Le véhicule tout-terrain du SyMEL permet l'acheminement du matériel (groupe électrogène, éclairages,...) en des lieux distants des voies d'accès et donc moins étudiés. Une seconde nuit de chasse sur le même secteur en août a permis d'atteindre 93 espèces inventoriées. En juillet, une prospection nocturne a dénombré 82 espèces différentes aux ruines de la ferme de la Cotentine, toujours sur la commune d'Omonville-la-Rogue. D'autres nuits de chasse aux papillons sont à programmer pour 2024.



Convention avec les services de la DDTM d'Ille-et-Vilaine (DML – ULAM) mise à disposition du sémaphore de l'archipel de Chausey – durée 2023-2024



Le sémaphore de l'archipel de Chausey sur la grande de Chausey, est propriété du Conservatoire du littoral. Son utilisation est réservée à l'accueil de scientifiques, naturalistes, organismes d'Etat ou autres intervenants pour le compte du Conservatoire ou du SyMEL.

En 2023, l'Unité Littorale des Affaires Maritimes d'Ille-et-Vilaine à Saint-Malo de la Délégation à la Mer et au Littoral (DML) a demandé la mise à disposition du sémaphore au Service des gens de mer et du Contrôle des pêches et de la navigation. L'Unité Littorale des Affaires Maritimes intervient pour les contrôles de pêche à pied, plongeurs, de navire de plaisance, et de surveillance de l'environnement marin.

Suite à la décision du comité syndical du 13 mars 2023 une convention de mise à disposition du Sémaphore a été signée avec l'Unité Littorale des Affaires Maritimes d'Ille-et-Vilaine à Saint-Malo dans le cadre de l'exercice de ses missions pour une période 2 ans (2023-2024).

Convention de partenariat entre le SyMEL et l'association « les Plongeurs Naturalistes de Normandie » (2023-2024)



Depuis 2012, l'association des plongeurs naturalistes (PNN) intervient dans le domaine de la connaissance des espèces et des habitats sous-marins de l'Archipel de Chausey. Elle contribue aux actions de conservation, de préservation et de gestion des peuplements sous-marins et de leurs habitats.

Afin de poursuivre les inventaires et prospections dans l'archipel, intégrés au sein du programme de sciences participatives MarinObs, porté par le SyMEL, le Comité syndical a approuvé le renouvellement de la convention avec l'Association des PNN, pour la période 2023-2024.

Convention d'occupation temporaire : (2023-2028) entre le Conservatoire du littoral, le SyMEL et l'Université de Caen Normandie



Une convention tripartite a été signée avec le Conservatoire du littoral, le SyMEL et l'Université de Caen Normandie – Laboratoire « Morphodynamique Continentale et Côtière » pour l'installation d'antennes radars Haute Fréquence (HF) sur parcelles propriétés du Conservatoire du littoral (site du Nez de Jobourg et site de la Pointe de la Hague (Auderville), et sur des parcelles privées. Il s'agit du redémarrage de l'activité hydrolienne dans le Raz Blanchard avec la reprise des concessions par deux nouveaux industriels pour la période 2023-2028.

Convention Conservatoire du littoral - SyMEL - Communauté de communes Côte Ouest Centre-Manche



Le Comité syndical du SyMEL a donné son accord le 18 décembre 2023 à la signature d'une convention tripartite avec le Conservatoire du littoral et la Communauté de communes Ouest Centre Manche (COCM) pour, sur le site de la Pointe du Banc à SAINT-GERMAIN-SUR-AY, la réalisation de travaux de lutte douce contre l'érosion et d'encadrement de la fréquentation pris en charge par la Communauté de communes Côte Ouest Centre-Manche.

Ces travaux pris en charge par la COCM portent sur l'aménagement d'une descente à la mer afin de canaliser les passages et lutter contre l'érosion avec des méthodes douces. Seront posés des fils lisses le long de passages piétons pour canaliser la fréquentation, et fagots dans 2 siffle-vent afin de conforter la dune. De même un panneau de sensibilisation sur la préservation des dunes sera fourni et posé.

Convention Conservatoire du littoral - SyMEL – Communauté de communes Granville Terre et Mer



Aménagement et réalisation de travaux le long des cours d'eau du Thar et du Lude

Le Conservatoire du littoral, le SyMEL et la Communauté de communes Granville Terre et Mer ont convenu de la signature d'une convention en vue de l'aménagement et la réalisation de travaux le long des cours d'eau du Thar et du Lude.

Chaque partie intervient selon ses compétences. La Communauté de communes Granville Terre et Mer intervient au titre de la « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI) et le diagnostic établi en 2022 des cours d'eau du Thar (en amont de la Mare de Bouillon) et du Lude (Pointe de Champeaux) dont une partie des berges, propriété du Conservatoire du littoral, gérée par le SyMEL.

Le programme de travaux porte sur la restauration de la ripisylve (débroussaillage, suppression d'embâcles, abattage ponctuel, replantation) et la mise en place de dispositifs de franchissement de rivières et de lutte contre la divagation du bétail dans le cours d'eau : le Lude.

Entretien du sentier littoral sur le site des Falaises de Carolles - Champeaux

Le sentier littoral, outil de valorisation du patrimoine maritime et des espaces naturels qui sillonne le territoire de la Communauté de communes Granville Terre et Mer, doit être accessible et entretenu afin de permettre la pratique de la randonnée et la découverte des paysages.

Une convention tripartite convenue entre les trois établissements suivants au titre de l'entretien du sentier littoral sur le site des falaises de Carolles – Champeaux :

- La communauté de communes de Granville Terre et Mer s'engage à assurer l'entretien courant du cheminement littoral (débroussaillage, maintien de l'assiette du chemin).
- Le Conservatoire du littoral s'engage à exercer sa responsabilité de propriétaire.
- Le SyMEL assure sa mission de gestionnaire et de surveillance du site et s'assure de la bonne exécution des travaux d'entretien réalisés par GTM sur le sentier du littoral.

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



SYNDICAT MIXTE ESPACES LITTORAUX DE LA MANCHE

BILAN D'ACTIVITÉ 2023

Participants à la rédaction et crédits photos SyMEL :

Saïd EL MANKOUCH, Pierrick LIZOT, William ARDLEY, Rodolphe BION, Léa BLONDEAU, Christelle BONNISSENT, Frédéric CHEVALLIER, Aurélie HAMELIN, Antony HANNOK, Sébastien HOUILLIER, Hugo LECLERC, Stéphane LEMIERE, Lisa LEFRANCOIS, Vincent LETERRIER, Yann MOUCHEL, Amélie SANSON, Tanguy PAIN.

Autres participants à la rédaction :

Fabienne CHÉNEL, Chantal DESRÉE

Conception

Imprimerie du conseil départemental de la Manche

Crédits photos

© SyMEL, sauf mention spécifique